

## **RAPPORT DE GESTION ET RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE DE 2023**

### **9 MAI 2023**

Le présent rapport de gestion contient des informations sur le rendement et la situation financière de Supérieur Plus Corp. (« Supérieur » ou la « Société ») aux 31 mars 2023 et 2022 et pour les trimestres clos à ces dates, ainsi que des déclarations prospectives concernant les périodes ultérieures. Les renseignements contenus dans le présent rapport de gestion prennent en compte l'information à jour jusqu'au 9 mai 2023. Ce rapport de gestion doit être lu conjointement avec les états financiers consolidés résumés non audités de Supérieur et les notes annexes aux 31 mars 2023 et 2022 et pour les trimestres clos à ces dates.

Les états financiers consolidés résumés non audités de Supérieur ci-joints ont été préparés par la direction de Supérieur et relèvent de sa responsabilité. Les états financiers consolidés résumés non audités de Supérieur aux 31 mars 2023 et 2022 et pour les trimestres clos à ces dates ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »).

Toutes les données financières présentées dans ce rapport de gestion sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire. Tous les tableaux se rapportent au trimestre clos le 31 mars de l'année indiquée, sauf indication contraire. Le présent rapport de gestion renferme des déclarations prospectives et des hypothèses. Se reporter à la rubrique « Déclarations prospectives » pour obtenir de plus amples renseignements.

#### **Aperçu de Supérieur et mode de présentation**

Supérieur est un distributeur et vendeur nord-américain de propane, de distillats et de produits et services connexes. Elle détient une participation de 99,9 % dans Supérieur Plus SEC (« Supérieur SEC »), une société en commandite formée par Superior General Partner Inc. (« Supérieur commandité »), à titre de commandité, et par Supérieur, à titre de commanditaire. Supérieur détient la totalité des actions de Supérieur commandité, et Supérieur commandité détient 0,1 % de Supérieur SEC. Les flux de trésorerie de Supérieur dépendent uniquement des résultats de Supérieur SEC et proviennent de l'affectation du revenu de Supérieur SEC à Supérieur sous forme d'attributions de la société en commandite.

Supérieur, en tant que propriétaire de Supérieur SEC et de Supérieur commandité, présente ses résultats en fonction de trois secteurs : la distribution de propane au détail aux États-Unis (« Distribution de propane aux États-Unis »), la distribution de propane au détail au Canada (« Distribution de propane au Canada ») et la distribution de propane en gros (« Distribution de propane en gros »). Le secteur Distribution de propane aux États-Unis distribue du propane et des carburants liquides principalement dans l'est des États-Unis ainsi que dans le Midwest et en Californie à des clients résidentiels et commerciaux. Le secteur Distribution de propane au Canada distribue du propane et des carburants liquides au Canada à des clients résidentiels et commerciaux. Le secteur Distribution de propane en gros est un distributeur et vendeur de propane et d'autres liquides de gaz naturel au Canada et aux États-Unis à des clients en gros et fournit la plus grande partie du propane requis par le secteur Distribution de propane au Canada et une partie du propane requis par le secteur Distribution de propane aux États-Unis.

#### **Mesures financières non conformes aux PCGR**

Tout au long du rapport de gestion, Supérieur utilise les termes suivants, qui ne sont pas définis par les Normes internationales d'information financière (les « IFRS »), mais utilisés par la direction pour évaluer le rendement de Supérieur et de ses activités : les flux de trésorerie d'exploitation ajustés, les flux de trésorerie d'exploitation ajustés avant les coûts de transaction, de restructuration et autres coûts, le bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements (le « BAIIA ») lié aux activités d'exploitation, le BAIIA ajusté, les coûts d'exploitation, la charge d'intérêts, la dette nette, le ratio de levier, le BAIIA ajusté pro forma et la marge brute ajustée. Les investisseurs, les institutions financières et les agences de notation pourraient également utiliser ces mesures pour évaluer le rendement de Supérieur et sa capacité à assurer le service de la dette. Les mesures financières non conformes aux IFRS n'ont pas de définition normalisée prescrite par les PCGR, et il est par conséquent peu probable qu'elles soient comparables à des mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Les règlements sur les valeurs mobilières exigent que les

mesures financières non conformes aux PCGR et les autres mesures financières soient définies clairement et que leur utilité soit expliquée et que certaines d'entre elles fassent l'objet de rapprochements avec les mesures financières conformes aux PCGR les plus comparables présentées dans les états financiers (de base). Sauf indication contraire, ces mesures financières non conformes aux IFRS sont calculées et présentées de manière cohérente d'une période à l'autre. Certains éléments peuvent n'être pertinents que pour certaines périodes.

Les mesures financières non conformes aux PCGR ont pour objet d'apporter de l'information supplémentaire utile aux investisseurs et aux analystes, et elles n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Par conséquent, ces mesures ne doivent pas être considérées isolément ou prises comme des mesures de rechange aux indicateurs de rendement préparés conformément aux IFRS. Il se peut que d'autres émetteurs calculent ces mesures de façon différente. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et rapprochements » pour obtenir de plus amples renseignements concernant ces mesures.

### **Déclarations prospectives**

Certains renseignements contenus dans les présentes sont de nature prospective, au sens des lois canadiennes applicables en matière de valeurs mobilières. Ces déclarations prospectives englobent notamment des déclarations sur les objectifs, les stratégies commerciales visant la réalisation de ces objectifs, les résultats financiers prévus (y compris ceux liés à la gestion du risque), les conditions économiques ou celles du marché et les perspectives de Supérieur, de Supérieur SEC et de leurs activités ou les concernant. En général, on identifie ces déclarations à l'emploi du futur et de mots comme « anticiper », « croire », « continuer », « estimer », « prévoir », « planifier », « projeter », « futur », « perspectives », « prévisions », « peut-être », « devrait », « stratégie », « cibler » ou d'autres mots analogues suggérant des résultats futurs.

Dans les présentes, les déclarations prospectives portent sur ce qui suit : la situation financière future, les perspectives consolidées pour l'entreprise et par secteur, la fourchette prévisionnelle du BAIIA ajusté pour 2023, les marchés pour nos produits et nos résultats financiers, le ratio de levier prévu, la stratégie et les objectifs de l'entreprise, les plans et les programmes de mise en valeur, la croissance interne, les conditions météorologiques, la demande commerciale au Canada et aux États-Unis, l'approvisionnement en produits et leurs prix, les volumes et la tarification, les données fondamentales du marché de gros du propane, les taux de change, les synergies prévues des acquisitions, le caractère saisonnier prévu de la demande, les estimations des montants comptabilisés au titre des régimes incitatifs à long terme et les conditions économiques futures.

Les déclarations prospectives sont fournies à des fins d'information au sujet des attentes et des plans de la direction pour l'avenir et pourraient ne pas convenir à d'autres fins. Les déclarations prospectives du présent rapport se fondent sur différentes hypothèses et prévisions qui, selon Supérieur, sont raisonnables compte tenu des circonstances. Rien ne garantit que ces hypothèses et ces prévisions se vérifieront. Celles-ci s'appuient sur l'information actuellement disponible pour Supérieur, y compris des renseignements provenant d'analystes indépendants du secteur et d'autres sources externes, et sur le rendement historique des activités de Supérieur. Ces hypothèses visent la conclusion de l'acquisition de Certarus Ltd. (« Certarus ») dans les délais prévus, la réalisation des synergies attendues des acquisitions de Kamps Propane (« Kamps »), y compris les activités de gros de Kiva, et de Quarles Petroleum, Inc. (« Quarles ») et d'acquisitions supplémentaires conformément aux moyennes historiques pour la période pertinente, l'absence de dessaisissement important, la performance financière anticipée, les tendances commerciales et économiques actuelles, le montant des dividendes futurs versés par Supérieur, les perspectives d'affaires, l'utilisation de l'assiette fiscale, l'évolution de la réglementation, les devises, les taux de change et les taux d'intérêt, les prix futurs des marchandises dans le secteur pétrolier et gazier, les niveaux d'activité futurs de forage pétrolier dans l'Ouest canadien, les données sur les transactions boursières, les estimations de coûts, notre capacité à obtenir du financement à des conditions acceptables et les déclarations en ce qui a trait aux besoins de Supérieur et de Supérieur SEC relativement au fonds de roulement net et aux dépenses d'investissement, et les hypothèses présentées à la rubrique « Perspectives financières » du présent rapport de gestion. Les déclarations prospectives sont également soumises aux risques et aux incertitudes énoncées ci-après.

Par leur nature, les déclarations prospectives comportent un grand nombre d'hypothèses, de risques et d'incertitudes, sur le plan tant général que particulier. Si un ou plusieurs risques ou incertitudes se matérialisaient, ou si les hypothèses sous-jacentes se révélaient erronées, puisque bon nombre de facteurs importants échappent au contrôle de Supérieur, la performance ou les résultats financiers réels de Supérieur ou de Supérieur SEC pourraient différer considérablement des estimations et des prévisions avancées, exprimées ou sous-entendues dans les déclarations prospectives. Les risques et incertitudes comprennent les risques liés à une mauvaise évaluation de la valeur lors d'acquisitions, l'augmentation des frais liés au service de la dette, la perte de membres clés du personnel, l'effet prévu d'une possible récession économique, les fluctuations des devises et des taux de change, une couverture d'assurance inadéquate, un passif d'impôt en trésorerie, le risque de contrepartie, la conformité aux lois et règlements relatifs à l'environnement, la baisse de la demande des clients, le risque opérationnel associé à nos installations, les cas fortuits, les questions liées aux relations de travail, notre capacité à avoir accès à des sources externes de capitaux d'emprunt et de capitaux propres, et les risques décelés i) dans le présent rapport de gestion, à la rubrique «Facteurs de risque pour Supérieur», et ii) dans la dernière notice annuelle de Supérieur. La liste d'hypothèses, de risques et d'incertitudes qui précède n'est pas exhaustive.

Avant de s'appuyer sur les déclarations prospectives de Supérieur afin de prendre des décisions au sujet de Supérieur, les investisseurs, ou toute autre personne, devraient considérer avec soin les facteurs énoncés précédemment, d'autres incertitudes et des événements potentiels. Les déclarations prospectives sont faites à la date du présent document, et, sauf si la loi l'exige, ni Supérieur ni Supérieur SEC n'entendent les mettre à jour ou les réviser pour refléter une nouvelle information, ultérieure ou autre. Pour les raisons mentionnées précédemment, les investisseurs ne devraient pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

## APERÇU FINANCIER – MESURES FINANCIÈRES CONFORMES AUX PCGR

### États consolidés du résultat net

|                                                                                         | Trimestres clos les<br>31 mars |         |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|---------|
| <i>(en millions de dollars, sauf les montants par action)</i>                           | 2023                           | 2022    |
| <b>Produits des activités ordinaires</b>                                                | <b>1 255,4</b>                 | 1 170,4 |
| Coût des ventes (inclut les produits et services)                                       | (714,2)                        | (776,5) |
| <b>Marge brute</b>                                                                      | <b>541,2</b>                   | 393,9   |
| <b>Charges</b>                                                                          |                                |         |
| Frais de vente, de distribution et d'administration                                     | (316,3)                        | (237,5) |
| Charges financières                                                                     | (26,3)                         | (16,0)  |
| Profit sur les dérivés et à la conversion des emprunts libellés en devises              | 10,1                           | 46,7    |
|                                                                                         | (332,5)                        | (206,8) |
| Résultat avant impôt sur le résultat                                                    | 208,7                          | 187,1   |
| Charge d'impôt sur le résultat                                                          | (61,6)                         | (46,1)  |
| <b>Résultat net</b>                                                                     | <b>147,1</b>                   | 141,0   |
| <b>Résultat net attribuable à ce qui suit :</b>                                         |                                |         |
| Supérieur                                                                               | 140,7                          | 135,1   |
| Participation ne donnant pas le contrôle                                                | 6,4                            | 5,9     |
| <b>Résultat net par action attribuable à Supérieur<sup>1</sup></b>                      |                                |         |
| De base et dilué                                                                        | 0,63                           | 0,68    |
| <b>Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation</b>                        | <b>350,1</b>                   | 121,8   |
| <b>Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation par action<sup>1</sup></b> | <b>1,52</b>                    | 0,59    |

<sup>1)</sup> Pour le trimestre clos le 31 mars 2023, le nombre moyen pondéré d'actions en circulation était de 230,7 millions (206,0 millions au 31 mars 2022). Le nombre moyen pondéré d'actions suppose l'échange des actions privilégiées émises et en circulation contre des actions ordinaires. Supérieur ne comptait aucun autre instrument dilutif pour les trimestres clos les 31 mars 2023 et 2022.

## Mesures financières non conformes aux PCGR

Le résumé qui suit comporte de l'information financière non conforme aux PCGR. Le texte qui suit fait référence à des mesures financières non conformes aux PCGR, lesquelles ont pour objet d'apporter de l'information supplémentaire utile aux investisseurs et aux analystes, puisqu'elles excluent les éléments hors trésorerie et les charges liées aux acquisitions. Ces mesures n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS et ne doivent pas être considérées isolément ou prises comme des mesures de rechange aux indicateurs de rendement préparés conformément aux IFRS. Il se peut que d'autres émetteurs calculent ces mesures de façon différente. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et rapprochements » à la page 30 du présent rapport pour obtenir de plus amples renseignements concernant ces mesures.

## Sommaire des flux de trésorerie d'exploitation ajustés

|                                                                                                                                        | Trimestres clos les |              |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|--------------|
|                                                                                                                                        | 2023                | 31 mars 2022 |
| <i>(en millions de dollars, sauf les montants par action)</i>                                                                          |                     |              |
| BAIIA ajusté du secteur Distribution de propane aux États-Unis <sup>1</sup>                                                            | 175,9               | 162,9        |
| BAIIA ajusté du secteur Distribution de propane au Canada <sup>1</sup>                                                                 | 65,8                | 69,6         |
| BAIIA ajusté du secteur Distribution de propane en gros <sup>1</sup>                                                                   | 40,2                | 19,1         |
| BAIIA lié aux activités d'exploitation <sup>1</sup>                                                                                    | 281,9               | 251,6        |
| Coûts d'exploitation du siège social <sup>1</sup>                                                                                      | (5,7)               | (2,7)        |
| Profit réalisé (perte réalisée) sur les contrats de couverture de change <sup>2</sup>                                                  | (4,1)               | 1,5          |
| BAIIA ajusté <sup>1</sup>                                                                                                              | 272,1               | 250,4        |
| Charge d'intérêts <sup>3</sup>                                                                                                         | (24,8)              | (16,3)       |
| Charge d'impôt sur le résultat exigible <sup>3</sup>                                                                                   | (4,8)               | (1,7)        |
| Flux de trésorerie d'exploitation ajustés avant les coûts de transaction, de restructuration et autres coûts <sup>1</sup>              | 242,5               | 232,4        |
| Coûts de transaction, de restructuration et autres coûts <sup>4</sup>                                                                  | (7,6)               | (7,1)        |
| Flux de trésorerie d'exploitation ajustés <sup>1</sup>                                                                                 | 234,9               | 225,3        |
| Flux de trésorerie d'exploitation ajustés par action avant les coûts de transaction, de restructuration et autres coûts <sup>4,5</sup> | 1,05 \$             | 1,13 \$      |
| Flux de trésorerie d'exploitation ajustés par action <sup>5</sup>                                                                      | 1,02 \$             | 1,09 \$      |
| Dividendes déclarés par action ordinaire                                                                                               | 0,18 \$             | 0,18 \$      |

<sup>1)</sup> Mesures financières non conformes aux PCGR; se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et rapprochements » à la page 30 du présent rapport pour en savoir davantage. Les informations comparatives ont été retraitées pour la présentation des résultats distincts des secteurs Distribution de propane en gros et Distribution de propane au Canada au premier trimestre de 2022.

<sup>2)</sup> Le profit réalisé (la perte réalisée) sur les contrats de couverture de change fait l'objet d'un rapprochement avec le profit (la perte) sur les dérivés et à la conversion des emprunts libellés en devises; se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et rapprochements » à la page 30 du présent rapport pour en savoir davantage.

<sup>3)</sup> La charge d'intérêts représente la somme des intérêts sur les emprunts et sur les obligations locatives. Le montant de la charge d'impôt sur le résultat exigible est inclus dans le total de la charge d'impôt sur le résultat; se reporter à la note 13 des états financiers consolidés résumés non audités aux 31 mars 2023 et 2022 et pour les trimestres clos à ces dates.

<sup>4)</sup> Les coûts de transaction, de restructuration et autres coûts sont liés aux activités d'acquisition, de même qu'à la restructuration et à l'intégration des acquisitions. Se reporter à la rubrique « Coûts de transaction, de restructuration et autres coûts » pour en savoir davantage. Ces coûts sont inclus dans les frais de vente, de distribution et d'administration et présentés à la note 15 des états financiers consolidés résumés non audités aux 31 mars 2023 et 2022 et pour les trimestres clos à ces dates.

<sup>5)</sup> Pour le trimestre clos le 31 mars 2023, le nombre moyen pondéré d'actions en circulation était de 230,7 millions (206,0 millions au 31 mars 2022). Le nombre moyen pondéré d'actions suppose l'échange des actions privilégiées émises et en circulation contre des actions ordinaires. Supérieur ne comptait aucun autre instrument dilutif pour les trimestres clos les 31 mars 2023 et 2022.

## Rapprochement des flux de trésorerie d'exploitation ajustés et des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation<sup>1</sup>

|                                                                                                                                                | Trimestres clos les |              |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|--------------|
|                                                                                                                                                | 31 mars             |              |
| (en millions de dollars)                                                                                                                       | 2023                | 2022         |
| <b>Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation</b>                                                                               | <b>350,1</b>        | <b>121,8</b> |
| Charge d'intérêts sans effet sur la trésorerie, perte sur le rachat, déduction faite des intérêts perçus sur le billet du vendeur <sup>2</sup> | 1,5                 | (0,3)        |
| Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation                                                                    | (112,1)             | 92,0         |
| Impôt sur le résultat payé (reçu)                                                                                                              | (2,3)               | 9,2          |
| Intérêts versés                                                                                                                                | 28,8                | 20,3         |
| Charge d'impôt sur le résultat exigible <sup>2</sup>                                                                                           | (4,8)               | (1,7)        |
| Charges financières comptabilisées en résultat net                                                                                             | (26,3)              | (16,0)       |
| <b>Flux de trésorerie d'exploitation ajustés<sup>1</sup></b>                                                                                   | <b>234,9</b>        | <b>225,3</b> |

<sup>1)</sup> Les flux de trésorerie d'exploitation ajustés constituent une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et rapprochements » à la page 30 du présent rapport pour obtenir de plus amples renseignements.

<sup>2)</sup> Cette information est présentée à la note 15 des états financiers consolidés résumés non audités aux 31 mars 2023 et 2022 et pour les trimestres clos à ces dates.

## TRANSACTIONS CONCLUES ET TRANSACTIONS ANNONCÉES

Le 22 décembre 2022, Supérieur a conclu un accord d'arrangement définitif pour l'acquisition de Certarus Ltd. (« Certarus »), un distributeur nord-américain de premier plan de solutions énergétiques à faibles émissions de carbone (l'« acquisition de Certarus »). En vertu des modalités de l'acquisition de Certarus, Supérieur acquerra la totalité des actions ordinaires en circulation de Certarus, pour une valeur en actions de 853 M\$, et assumera l'encours de la dette nette de Certarus estimée à 196 M\$ au moment de la conclusion de l'accord, pour une valeur totale d'acquisition de 1,05 milliard de dollars. Les actionnaires de Certarus recevront 353 M\$ en trésorerie et 500 M\$ d'actions ordinaires de Supérieur à un cours de 10,25 \$ par action, ce qui représente une participation pro forma d'environ 17 %. Le 14 février 2023, 99,9 % des actionnaires de Certarus se sont déclarés en faveur de l'acquisition de Certarus par Supérieur. La transaction devrait se clôturer au deuxième trimestre de 2023, sous réserve du respect des autres conditions de clôture habituelles. Parallèlement, un syndicat de prêteurs a consenti à Supérieur une nouvelle facilité de crédit garantie de premier rang de 550 M\$ d'une durée de trois ans pour financer une partie de l'acquisition de Certarus.

Le 1<sup>er</sup> février 2023, Supérieur a acquis la totalité des actions émises et en circulation d'ACME Propane Inc. (« ACME »), un distributeur de propane pour des clients des secteurs résidentiel, commercial et de détail situé à Lincoln, en Californie, pour un prix d'acquisition total d'environ 3,3 M\$ US (4,4 M\$ CA), avant les ajustements liés au fonds de roulement.

## Comparaison des résultats du premier trimestre de 2023 avec ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent

Le résultat net pour le premier trimestre s'est élevé à 147,1 M\$, contre 141,0 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La hausse s'explique principalement par une hausse de la marge brute, contrebalancée en partie par une hausse des frais de vente, de distribution et d'administration et, dans une moindre mesure, une hausse des charges financières, l'incidence d'une baisse du profit sur les instruments dérivés et la conversion des emprunts libellés en devises comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent et une hausse de la charge d'impôt sur le résultat. La perte par action, de base et diluée, attribuable à Supérieur s'est chiffrée à 0,63 \$ par action, soit une baisse de 0,05 \$, par rapport à 0,68 \$ par action au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La baisse résulte de l'incidence de la hausse du nombre moyen pondéré d'actions en circulation contrebalancée en partie par les raisons susmentionnées.

Les produits des activités ordinaires se sont établis à 1 255,4 M\$, en hausse de 85,0 M\$, ou 7 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison de la hausse des produits des activités ordinaires des secteurs Distribution de propane aux États-Unis et Distribution de propane en gros, en partie contrebalancée par la baisse des produits des activités ordinaires du secteur Distribution de propane au Canada. Les produits des activités ordinaires du secteur Distribution de propane aux États-Unis se sont établis à 681,4 M\$, en hausse de 47,8 M\$, ou 8 %, en raison surtout de l'incidence des acquisitions réalisées au cours de l'exercice précédent et, dans une moindre mesure, de la hausse des prix pour compenser l'incidence de l'inflation et de la baisse du dollar canadien sur la conversion des produits libellés en dollars américains, le tout contrebalancé en partie par la diminution des volumes de ventes en raison des températures plus élevées et, dans une moindre mesure, la baisse des prix des marchandises et le recul du nombre de clients de mazout. Les produits des activités ordinaires du secteur Distribution de propane en gros, y compris les produits intersectoriels, se sont établis à 491,4 M\$, en hausse de 55,8 M\$, ou 13 %, en raison surtout de la hausse des volumes de ventes découlant de l'acquisition de Kiva, en partie contrebalancée par la baisse des prix des marchandises et une diminution de la demande liée aux températures plus élevées. Les produits des activités ordinaires du secteur Distribution de propane au Canada, y compris les produits intersectoriels, se sont établis à 310,2 M\$, en baisse de 56,6 M\$, ou 15 %, en raison surtout de la baisse des volumes de ventes et de la baisse des prix moyens de gros des marchandises, contrebalancées en partie par la hausse des prix pour compenser l'incidence de l'inflation. Les produits intersectoriels ont diminué de 38,0 M\$, ou 14 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison surtout de la diminution des prix des marchandises, en partie contrebalancée par la hausse des volumes de ventes intersectorielles. En raison de la nature du modèle d'exploitation de Supérieur, l'incidence de la volatilité des prix des marchandises peut être transférée aux clients.

La marge brute consolidée s'est établie à 541,2 M\$, en hausse de 147,3 M\$, contre 393,9 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La hausse de la marge brute du secteur Distribution de propane aux États-Unis résulte surtout de l'augmentation des volumes de ventes liée aux acquisitions réalisées au cours de l'exercice précédent et de la hausse des marges associée à la hausse des prix pour compenser l'incidence de l'inflation, le tout en partie contrebalancé par l'incidence des températures plus élevées sur les volumes de ventes. L'amélioration de la marge brute du secteur Distribution de propane en gros résulte principalement de la hausse des volumes de ventes attribuable à l'acquisition de Kiva et à la solidité des données fondamentales du marché par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La hausse de la marge brute du secteur Distribution de propane au Canada résulte surtout de la hausse des marges associée à la hausse des prix pour compenser l'incidence de l'inflation, le tout en partie contrebalancé par l'incidence des températures plus élevées sur les volumes de ventes. Il convient de noter que les profits et pertes réalisés liés à la gestion du risque sur marchandises de Supérieur ne sont pas inclus dans la marge brute des secteurs Distribution de propane aux États-Unis et Distribution de propane en gros. Les profits et les pertes réalisés sont présentés dans les profits (pertes) sur les dérivés et à la conversion des emprunts libellés en devises.

Les frais de vente, de distribution et d'administration se sont élevés à 316,3 M\$, en hausse de 78,8 M\$, ou 33 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout d'une hausse des frais de vente, de distribution et d'administration de Distribution de propane aux États-Unis et, dans une moindre mesure, de ceux de Distribution de propane en gros, Distribution de propane au Canada et du siège social. Les frais de vente, de distribution et d'administration de Distribution de propane aux États-Unis se sont établis à 199,2 M\$, en hausse de 50,2 M\$, ou 34 %, par rapport à 149,0 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, du fait principalement de l'incidence des acquisitions réalisées et, dans une moindre mesure, de l'augmentation des coûts en raison de l'inflation, en partie contrebalancées par une diminution des coûts liés aux volumes. Les frais de vente, de distribution et d'administration du secteur Distribution de propane en gros se sont établis à 26,2 M\$, en hausse de 18,5 M\$, en raison surtout de l'acquisition de Kiva au cours de l'exercice précédent. Les frais de vente, de distribution et d'administration de Distribution de propane au Canada se sont établis à 83,2 M\$, en hausse de 8,3 M\$, ou 11 %, contre 74,9 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de l'incidence de l'inflation sur les coûts, de l'incidence des acquisitions réalisées au cours de l'exercice précédent, de l'incidence de la Subvention salariale d'urgence du Canada (« SSUC ») comptabilisée au trimestre correspondant de l'exercice précédent et de la diminution des coûts liés aux volumes. Les frais de vente, de distribution et

d'administration du siège social ont été de 7,7 M\$, en hausse de 1,8 M\$, ou 31 %, contre 5,9 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la hausse des coûts du régime incitatif liée à la variation du cours de l'action, contrebalancée en partie par la baisse des coûts de transaction, de restructuration et autres coûts.

Les charges financières se sont établies à 26,3 M\$, en hausse de 10,3 M\$, ou 64 %, contre 16,0 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La hausse reflète principalement la hausse des taux d'intérêt moyens, la hausse des soldes moyens de la dette au cours du trimestre considéré, l'incidence de la comptabilisation des produits d'intérêts sur le billet du vendeur au trimestre correspondant de l'exercice précédent et, dans une moindre mesure, l'incidence de la baisse du dollar canadien sur la conversion des opérations libellées en dollars américains.

Le profit (la perte) sur les dérivés et à la conversion des emprunts libellés en devises représentent les profits latents (pertes latentes) sur les instruments financiers dérivés et à la conversion des emprunts libellés en devises, déduction faite des profits réalisés (pertes réalisées) sur les instruments financiers dérivés, et des profits réalisés (pertes réalisées) au remboursement des emprunts libellés en dollars américains. Le profit sur les dérivés et à la conversion des emprunts libellés en devises s'est chiffré à 10,1 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2023, en baisse de 36,6 M\$ comparativement au profit de 46,7 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette variation découle principalement des fluctuations des prix de marché des marchandises, du calendrier des échéances des instruments financiers sous-jacents et des variations des taux de change relatifs aux montants couverts. Se reporter à la note 12 des états financiers consolidés résumés non audités pour obtenir de plus amples renseignements.

La charge d'impôt sur le résultat a totalisé 61,6 M\$, soit 15,5 M\$ plus élevée que celle de 46,1 M\$ du trimestre correspondant de l'exercice précédent. La charge d'impôt sur le résultat exigible était de 4,8 M\$, en hausse de 3,1 M\$ par rapport à 1,7 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La hausse résulte principalement du calendrier des acquisitions et de l'utilisation des comptes fiscaux. De plus, cette hausse a été amplifiée par une charge d'impôt sur le résultat différé de 56,8 M\$, en hausse de 12,4 M\$ par rapport à la charge d'impôt de 44,4 M\$ du trimestre correspondant de l'exercice précédent, du fait principalement du calendrier des acquisitions, de la réévaluation des instruments financiers et de l'utilisation des comptes fiscaux.

### **Comparaison des résultats financiers non conformes aux PCGR du premier trimestre de 2023 avec ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent**

Le résumé qui suit comporte de l'information financière non conforme aux PCGR. Le texte qui suit fait référence à des mesures financières non conformes aux PCGR, lesquelles ont pour objet d'apporter de l'information supplémentaire utile aux investisseurs et aux analystes, puisqu'elles excluent les éléments hors trésorerie et les charges liées aux acquisitions. Ces mesures n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS et ne doivent pas être considérées isolément ou prises comme des mesures de rechange aux indicateurs de rendement préparés conformément aux IFRS. Il se peut que d'autres émetteurs calculent ces mesures de façon différente. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et rapprochements » à la page 30 du présent rapport pour obtenir de plus amples renseignements concernant ces mesures.

Le BAIIA ajusté pour le trimestre clos s'est chiffré à 272,1 M\$, une augmentation de 21,7 M\$, ou 9 %, par rapport au BAIIA ajusté de 250,4 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'augmentation s'explique principalement par une hausse du BAIIA lié aux activités d'exploitation, en partie contrebalancée par une hausse des frais du siège social et une perte réalisée sur les contrats de couverture de change, comparativement à un profit réalisé au cours du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le BAIIA lié aux activités d'exploitation a augmenté de 30,3 M\$, ou 12 %, par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, du fait surtout de la hausse du BAIIA ajusté des secteurs Distribution de propane en gros et Distribution de propane aux États-Unis, en partie contrebalancée par une baisse du BAIIA ajusté du secteur Distribution de propane au Canada. Le BAIIA ajusté du secteur Distribution de propane en gros s'est élevé à 40,2 M\$, en hausse de 21,1 M\$, ou 110 %, du fait surtout de l'incidence de l'acquisition de Kiva et, dans une moindre mesure, de l'amélioration des données fondamentales du marché de gros du propane par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le



BAIIA ajusté du secteur Distribution de propane aux États-Unis s'est établi à 175,9 M\$, en hausse de 13,0 M\$, ou 8 %, en raison surtout de l'incidence des acquisitions réalisées, de la hausse des marges unitaires, de l'incidence de la baisse du dollar canadien sur la conversion des opérations libellées en dollars américains, le tout en partie contrebalancé par l'incidence significative des températures plus élevées sur les volumes de ventes, une diminution du nombre de clients de mazout et la hausse des coûts résultant de l'inflation. Le BAIIA ajusté du secteur Distribution de propane au Canada s'est établi à 65,8 M\$, en baisse de 3,8 M\$, ou 5 %, en raison surtout de la baisse des volumes de ventes découlant des températures plus élevées, de l'incidence de la comptabilisation du montant de la SSUC pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et de la hausse des coûts résultant de l'inflation, en partie contrebalancées par la hausse des marges unitaires. Les frais d'exploitation et d'administration du siège social ont été de 5,7 M\$, contre 2,7 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'augmentation s'explique principalement par la hausse des coûts du régime incitatif en raison des variations du cours de l'action de Supérieur par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Supérieur a inscrit une perte de 4,1 M\$ sur les contrats de couverture de change, comparativement à un profit de 1,5 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison de la baisse des taux de couverture moyens par rapport aux fluctuations des taux de change.

Les flux de trésorerie d'exploitation ajustés avant les coûts de transaction, de restructuration et autres coûts se sont élevés à 242,5 M\$, en hausse de 10,1 M\$, ou 4 %, comparativement à ceux de 232,4 M\$ du trimestre correspondant de l'exercice précédent. La hausse par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent s'explique principalement par la hausse du BAIIA ajusté, mentionnée précédemment, en partie contrebalancée par la hausse de la charge d'intérêts et de la charge d'impôt exigible. La charge d'intérêt a augmenté de 8,5 M\$, ou 52 %, en raison surtout de la hausse des taux d'intérêt moyens, de la hausse des soldes moyens de la dette pour le trimestre considéré et, dans une moindre mesure, de l'incidence de la baisse du dollar canadien sur la conversion des opérations libellées en dollars américains. La charge d'impôt sur le résultat exigible a augmenté de 3,1 M\$ en raison du calendrier des acquisitions et de l'utilisation des comptes fiscaux. Les flux de trésorerie d'exploitation ajustés par action avant les coûts de transaction, de restructuration et autres coûts, en supposant la conversion des actions privilégiées, se sont établis à 1,05 \$ par action, soit une baisse de 0,08 \$ par action, ou 7 %, par rapport aux flux de trésorerie d'exploitation ajustés par action au trimestre correspondant de l'exercice précédent, la hausse des flux de trésorerie d'exploitation ajustés étant contrebalancée par l'incidence de la hausse du nombre moyen pondéré d'actions en circulation.

Les flux de trésorerie d'exploitation ajustés se sont établis à 234,9 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2023, en hausse de 9,6 M\$, ou 4 %, par rapport à 225,3 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, un niveau relativement comparable aux flux de trésorerie d'exploitation ajustés avant les coûts de transaction, de restructuration et autres coûts. Les coûts de transaction, de restructuration et autres coûts pour le trimestre clos le 31 mars 2023 se sont établis à 7,6 M\$, en hausse de 0,5 M\$, ou 7 %, par rapport à 7,1 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent surtout en raison des coûts d'intégration liés aux acquisitions passées engagés au cours du trimestre considéré et des coûts liés à l'acquisition de Certarus comparativement à des coûts d'intégration moins élevés engagés au cours du trimestre correspondant de l'exercice précédent, compensés par des coûts liés aux acquisitions plus élevés. Les flux de trésorerie d'exploitation ajustés par action pour le trimestre clos le 31 mars 2023, en supposant la conversion des actions privilégiées, se sont établis à 1,02 \$ par action, soit une baisse de 0,07 \$ par action, ou 6 %, par rapport aux flux de trésorerie d'exploitation ajustés par action de 1,09 \$ par action au trimestre correspondant de l'exercice précédent, la hausse des flux de trésorerie d'exploitation ajustés étant contrebalancée par l'incidence de la hausse du nombre moyen pondéré d'actions en circulation.

## RÉSULTATS DES SECTEURS OPÉRATIONNELS DE SUPÉRIEUR

Les secteurs opérationnels de Supérieur sont constitués des secteurs Distribution de propane aux États-Unis, Distribution de propane au Canada et Distribution de propane en gros.

### DISTRIBUTION DE PROPANE AUX ÉTATS-UNIS

Résultats d'exploitation du secteur Distribution de propane aux États-Unis :

|                                                                                                                      | Trimestres clos les<br>31 mars |              |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|--------------|
| <i>(en millions de dollars)</i>                                                                                      | 2023                           | 2022         |
| Produits des activités ordinaires                                                                                    | 681,4                          | 633,6        |
| Coût des ventes                                                                                                      | (339,8)                        | (385,9)      |
| Marge brute                                                                                                          | 341,6                          | 247,7        |
| Profit réalisé (perte réalisée) sur les instruments dérivés lié à la gestion du risque sur marchandises <sup>2</sup> | (18,9)                         | 27,2         |
| Marge brute ajustée <sup>1</sup>                                                                                     | 322,7                          | 274,9        |
| Frais de vente, de distribution et d'administration                                                                  | (199,2)                        | (149,0)      |
| Ajouter (soustraire) :                                                                                               |                                |              |
| Amortissements inclus dans les frais de vente, de distribution et d'administration <sup>3</sup>                      | 47,0                           | 32,9         |
| Coûts de transaction, de restructuration et autres coûts <sup>3</sup>                                                | 5,5                            | 3,9          |
| Perte (profit) à la cession d'actifs <sup>3</sup>                                                                    | (0,1)                          | 0,2          |
| Coûts d'exploitation <sup>1</sup>                                                                                    | (146,8)                        | (112,0)      |
| <b>BAIIA ajusté<sup>1</sup></b>                                                                                      | <b>175,9</b>                   | <b>162,9</b> |
| Ajouter (soustraire) :                                                                                               |                                |              |
| Profit (perte) à la cession d'actifs <sup>3</sup>                                                                    | 0,1                            | (0,2)        |
| Coûts de transaction, de restructuration et autres coûts <sup>3</sup>                                                | (5,5)                          | (3,9)        |
| Amortissements inclus dans les frais de vente, de distribution et d'administration <sup>3</sup>                      | (47,0)                         | (32,9)       |
| Profits latents sur les instruments financiers dérivés <sup>2</sup>                                                  | 22,2                           | 3,6          |
| Charges financières                                                                                                  | (2,3)                          | (1,3)        |
| <b>Résultat avant impôt sur le résultat</b>                                                                          | <b>143,4</b>                   | <b>128,2</b> |

<sup>1</sup> La marge brute ajustée, le BAIIA ajusté et les coûts d'exploitation sont des mesures financières non conformes aux PCGR. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et rapprochements » à la page 30 du présent rapport pour obtenir de plus amples renseignements.

<sup>2</sup> Les profits réalisés et latents (pertes réalisées et latentes) visent des instruments dérivés liés à la gestion du risque sur marchandise et font l'objet d'un rapprochement avec les profits (pertes) sur les dérivés et à la conversion des emprunts libellés en devises; se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et rapprochements » à la page 30 du présent rapport pour obtenir de plus amples renseignements.

<sup>3</sup> Le total des montants ci-dessus et les soldes présentés dans les secteurs Distribution de propane au Canada, Distribution de propane en gros et Siège social sont inclus dans les frais de vente, de distribution et d'administration et présentés à la note 15 ou à la note 19 des états financiers consolidés résumés non audités aux 31 mars 2023 et 2022 et pour les trimestres clos à ces dates.

Les produits des activités ordinaires pour le trimestre clos le 31 mars 2023 se sont établis à 681,4 M\$, en hausse de 47,8 M\$, ou 8 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de l'incidence des acquisitions réalisées au cours de l'exercice précédent et, dans une moindre mesure, de la hausse des prix pour compenser l'incidence de l'inflation et de la baisse du dollar canadien sur la conversion des produits libellés en dollars américains, le tout contrebalancé en partie par la diminution des volumes de ventes et la baisse des prix de gros des marchandises.

## Marge brute ajustée du secteur Distribution de propane aux États-Unis

|                                                                                                                          | Trimestres clos les |              |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|--------------|
|                                                                                                                          | 31 mars             |              |
| (en millions de dollars)                                                                                                 | 2023                | 2022         |
| Distribution de propane <sup>1</sup>                                                                                     | 334,0               | 241,5        |
| Profits réalisés (pertes réalisées) sur les instruments dérivés liés à la gestion du risque sur marchandise <sup>1</sup> | (18,9)              | 27,2         |
| Marge brute ajustée du secteur Distribution de propane                                                                   | 315,1               | 268,7        |
| Autres services <sup>1</sup>                                                                                             | 7,6                 | 6,2          |
| <b>Marge brute ajustée<sup>2</sup></b>                                                                                   | <b>322,7</b>        | <b>274,9</b> |

<sup>1)</sup> Le total des postes Distribution de propane et Autres services correspond au montant présenté dans la note sur les informations sectorielles des états financiers consolidés résumés non audités. Les profits réalisés (pertes réalisées) visent des instruments dérivés liés à la gestion du risque sur marchandise et font l'objet d'un rapprochement avec les profits (pertes) sur les dérivés et à la conversion des emprunts libellés en devises; se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et rapprochements » à la page 30 du présent rapport pour obtenir de plus amples renseignements.

<sup>2)</sup> La marge brute ajustée liée aux activités d'exploitation est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et rapprochements » à la page 30 du présent rapport pour obtenir de plus amples renseignements.

La marge brute ajustée liée à la distribution de propane pour le trimestre clos le 31 mars 2023 était de 315,1 M\$, en hausse de 46,4 M\$, ou 17 %, par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison surtout de l'incidence des acquisitions réalisées, de la hausse des marges moyennes sur les ventes et de l'incidence de la baisse du dollar canadien sur la conversion des opérations libellées en dollars américains, contrebalancées en partie par l'incidence des températures plus élevées et un recul du nombre de clients de distillats.

Les volumes de ventes ont totalisé 584 millions de litres, une baisse de 12 millions de litres, ou 2 %, en raison de l'incidence des températures plus élevées au cours du trimestre considéré, contrebalancée en partie par les volumes supplémentaires générés par les acquisitions conclues au cours de l'exercice précédent. Pour le premier trimestre, les températures moyennes, calculées en degrés-jours, dans les marchés où le secteur Distribution de propane aux États-Unis exerce ses activités, ont été de 14 % plus chaudes que celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, et de 12 % plus chaudes que la moyenne quinquennale. À l'exception de la côte ouest où des températures de 10 % plus froides ont été enregistrées par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, les températures du premier trimestre ont été environ 16 % plus chaudes et 13 % plus chaudes que la moyenne quinquennale, ce qui a donné lieu à l'un des hivers les plus doux dans l'est des États-Unis au cours des 125 dernières années. Les volumes de ventes du secteur résidentiel ont diminué de 16 millions de litres, ou 4 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison principalement de l'incidence des températures moyennes plus élevées et, dans une moindre mesure, de la diminution des volumes de mazout découlant de l'accent mis sur les clients de propane à marge plus élevée, contrebalancées par les acquisitions conclues au cours de l'exercice précédent. Les volumes de ventes du secteur commercial ont progressé de 4 millions de litres, ou 2 %, comparativement à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison surtout de l'incidence des acquisitions réalisées au cours de l'exercice précédent, contrebalancée en partie par l'incidence des températures plus élevées sur les volumes de ventes.

Les marges moyennes sur les ventes du secteur Distribution de propane aux États-Unis se sont établies à 54,0 cents par litre, en hausse de 8,9 cents par litre, ou 19,7 %, en regard de celles de 45,1 cents par litre pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, du fait essentiellement de la hausse des prix de vente visant à compenser l'incidence de l'inflation et, dans une moindre mesure, de l'incidence de la baisse du dollar canadien sur la conversion de la marge brute libellée en dollars américains.

La marge brute des autres services comprend principalement la location d'équipement et les frais liés aux travaux d'installation, de réparation et d'entretien. La marge brute des autres services s'est élevée à 7,6 M\$, en hausse de 1,4 M\$, ou 23 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, du fait principalement de l'incidence de la baisse du dollar canadien sur la conversion des opérations libellées en dollars américains et des apports provenant des acquisitions réalisées au cours de l'exercice précédent.

## Volumes de ventes de propane aux États-Unis

### *Volumes par utilisation finale*

|                                  | Trimestres clos les<br>31 mars |                   |
|----------------------------------|--------------------------------|-------------------|
| <i>(en millions de litres)</i>   | 2023                           | 2022 <sup>1</sup> |
| Secteur résidentiel <sup>1</sup> | 346                            | 362               |
| Secteur commercial <sup>1</sup>  | 238                            | 234               |
| Total                            | 584                            | 596               |

<sup>1)</sup> Les volumes de la période précédente ont été retraités afin de les rendre conformes à la présentation de la période considérée.

### *Volumes par région<sup>1</sup>*

|                                | Trimestres clos les<br>31 mars |      |
|--------------------------------|--------------------------------|------|
| <i>(en millions de litres)</i> | 2023                           | 2022 |
| Nord-Est                       | 396                            | 435  |
| Sud-Est                        | 81                             | 96   |
| Midwest                        | 41                             | 48   |
| Ouest                          | 66                             | 17   |
| Total                          | 584                            | 596  |

<sup>1)</sup> Comprendent les ventes de mazout, de propane, de diesel et d'essence dans plus de 24 États, dans les régions suivantes : la région du nord-est comprend le Maine, le New Hampshire, le Vermont, le Massachusetts, le Connecticut, le Rhode Island, New York, la Pennsylvanie, le New Jersey, le Delaware, le Maryland et la Virginie; la région du sud-est comprend la Caroline du Nord, la Caroline du Sud, la Géorgie, le Tennessee, la Floride et l'Alabama; la région du Midwest comprend l'Ohio, le Michigan et le Minnesota; la région de l'ouest comprend la Californie, l'Arizona et le Nevada.

## Coûts d'exploitation et frais de vente, de distribution et d'administration du siège social

Les coûts d'exploitation ont été de 146,8 M\$, en hausse de 34,8 M\$, ou 31 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette hausse découle surtout de l'incidence des acquisitions et, dans une moindre mesure, de la baisse du dollar canadien sur la conversion des coûts d'exploitation libellés en dollars américains et de l'inflation. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par la diminution des charges liées aux volumes.

Les frais de vente, de distribution et d'administration comprennent les amortissements ainsi que les coûts de transaction, de restructuration et autres coûts, tandis que les coûts d'exploitation ne tiennent pas compte de ces charges et sont utilisés dans le calcul du BAIIA ajusté. Les frais de vente, de distribution et d'administration ont été de 199,2 M\$, en hausse de 50,2 M\$, ou 34 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent. La hausse est conforme à celle des coûts d'exploitation et reflète une dotation aux amortissements plus élevée découlant de l'augmentation de la base d'actifs attribuable aux acquisitions ainsi qu'une hausse des coûts de transaction, de restructuration et autres coûts.

## Résultat avant impôt sur le résultat

Le résultat avant impôt sur le résultat s'est établi à 143,4 M\$, en hausse de 15,2 M\$ par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent du fait des raisons susmentionnées et de l'incidence du profit latent plus élevé sur les instruments financiers dérivés comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

## Perspectives financières

En 2023, le BAIIA ajusté du secteur Distribution de propane aux États-Unis devrait être légèrement supérieur à celui de 2022. L'incidence de l'apport pour un exercice complet des acquisitions conclues au cours de l'exercice considéré, l'optimisation de la tarification des clients, la réalisation de synergies et les initiatives d'économies d'échelle et, dans une moindre mesure, l'incidence de la baisse du dollar canadien sur la conversion du BAIIA libellé en dollars américains devraient être en partie contrebalancées par l'incidence des températures plus chaudes enregistrées au premier trimestre et l'incidence des pressions inflationnistes sur les coûts d'exploitation. Les températures dans l'est des États-Unis, dans le Haut-Midwest et en Californie, calculées en degrés-jours, devraient être conformes à la moyenne quinquennale pour le reste de 2023.

En plus des hypothèses importantes mentionnées ci-dessus, les lecteurs sont invités à consulter les rubriques « Déclarations prospectives » et « Facteurs de risque pour Supérieur » pour une analyse détaillée des principaux risques commerciaux auxquels Supérieur est exposée.

## DISTRIBUTION DE PROPANE AU CANADA

Résultats d'exploitation du secteur Distribution de propane au Canada :

|                                                                                                 | Trimestres clos les<br>31 mars |                   |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|-------------------|
| <i>(en millions de dollars)</i>                                                                 | 2023                           | 2022 <sup>3</sup> |
| Produits des activités ordinaires                                                               | 310,2                          | 366,8             |
| Coût des ventes                                                                                 | (179,1)                        | (238,2)           |
| Marge brute                                                                                     | 131,1                          | 128,6             |
| Frais de vente, de distribution et d'administration                                             | (83,2)                         | (74,9)            |
| Ajouter (soustraire) :                                                                          |                                |                   |
| Amortissements inclus dans les frais de vente, de distribution et d'administration <sup>2</sup> | 17,9                           | 16,8              |
| Coûts de transaction, de restructuration et autres coûts <sup>2</sup>                           | 0,2                            | 0,2               |
| Profit à la cession d'actifs <sup>2</sup>                                                       | (0,2)                          | (1,1)             |
| Coûts d'exploitation <sup>1</sup>                                                               | (65,3)                         | (59,0)            |
| <b>BAIIA ajusté<sup>1</sup></b>                                                                 | <b>65,8</b>                    | <b>69,6</b>       |
| Ajouter (soustraire) :                                                                          |                                |                   |
| Profit à la cession d'actifs <sup>2</sup>                                                       | 0,2                            | 1,1               |
| Coûts de transaction, de restructuration et autres coûts <sup>2</sup>                           | (0,2)                          | (0,2)             |
| Amortissements inclus dans les frais de vente, de distribution et d'administration <sup>2</sup> | (17,9)                         | (16,8)            |
| Charges financières                                                                             | (0,8)                          | (0,8)             |
| <b>Résultat avant impôt sur le résultat</b>                                                     | <b>47,1</b>                    | <b>52,9</b>       |

<sup>1)</sup> Le BAIIA ajusté et les coûts d'exploitation sont des mesures financières non conformes aux PCGR. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et rapprochements » à la page 30 du présent rapport pour obtenir de plus amples renseignements.

<sup>2)</sup> Le total des montants ci-dessus et les soldes présentés dans les secteurs Distribution de propane aux États-Unis, Distribution de propane en gros et Siège social sont inclus dans les frais de vente, de distribution et d'administration et présentés à la note 15 ou à la note 19 des états financiers consolidés résumés non audités aux 31 mars 2023 et 2022 et pour les trimestres clos à ces dates.

<sup>3)</sup> Les informations comparatives ont été retraitées pour la présentation des résultats distincts des secteurs Distribution de propane en gros et Distribution de propane au Canada au premier trimestre de 2022.

Les produits des activités ordinaires pour le trimestre clos le 31 mars 2023 se sont établis à 310,2 M\$, en baisse de 56,6 M\$, ou 15 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison surtout de la baisse des volumes de ventes et de la baisse des prix moyens de gros des marchandises, contrebalancées en partie par la hausse des prix pour compenser l'incidence de l'inflation.

## Marge brute du secteur Distribution de propane au Canada

|                                 | Trimestres clos les<br>31 mars |                   |
|---------------------------------|--------------------------------|-------------------|
| <i>(en millions de dollars)</i> | 2023                           | 2022 <sup>2</sup> |
| Distribution de propane         | 127,8                          | 124,5             |
| Autres services                 | 3,3                            | 4,1               |
| <b>Marge brute<sup>1</sup></b>  | <b>131,1</b>                   | <b>128,6</b>      |

<sup>1)</sup> Le total des postes Distribution de propane et Autres services correspond au montant présenté dans la note sur les informations sectorielles des états financiers consolidés résumés non audités.

<sup>2)</sup> Les informations comparatives ont été retraitées pour la présentation des résultats distincts des secteurs Distribution de propane en gros et Distribution de propane au Canada au premier trimestre de 2022.

La marge brute liée à la distribution de propane pour le trimestre clos le 31 mars 2023 était de 127,8 M\$, en hausse de 3,3 M\$, ou 3 %, par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la hausse des prix pour compenser l'inflation, contrebalancée par la diminution des volumes de ventes découlant des températures plus élevées.

Les volumes de ventes ont totalisé 413 millions de litres, une baisse de 44 millions de litres, ou 10 %, attribuable aux températures élevées. Les températures moyennes au Canada au cours du premier trimestre, calculées en degrés-jours, ont été de 7 % plus élevées qu'au trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 5 % plus élevées que la moyenne quinquennale. Les températures dans l'Ouest canadien ont été de 1 % plus élevées qu'au trimestre correspondant de l'exercice précédent, tandis que celles de l'est du Canada ont été de 13 % plus élevées qu'au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les volumes de ventes du secteur résidentiel ont diminué de 11 millions de litres, ou 13 %, en raison principalement de l'incidence des températures élevées, facteur en partie contrebalancé par l'incidence des acquisitions réalisées au cours de l'exercice précédent. Les volumes de ventes du secteur commercial ont diminué de 33 millions de litres, ou 9 %, en raison principalement des températures élevées.

Les marges moyennes sur les ventes de propane se sont établies à 30,9 cents par litre, en hausse de 3,7 cents, ou 14,0 %, comparativement à 27,2 cents au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison principalement de la hausse des prix pour compenser l'incidence de l'inflation.

La marge brute des autres services comprend principalement la location de l'équipement, les travaux d'installation, de réparation et d'entretien du matériel et les frais minimums d'utilisation par le client. La marge brute des autres services s'est élevée à 3,3 M\$, en baisse de 0,8 M\$, ou 20 %, par rapport à 4,1 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent, du fait principalement du recul des produits tirés de la location d'équipement dans l'ouest du Canada sous l'effet de la réduction de la demande du marché municipal et du marché de la construction.

## Volumes de ventes du secteur Distribution de propane au Canada

### Volumes par utilisation finale

|                         | Trimestres clos les<br>31 mars |                   |
|-------------------------|--------------------------------|-------------------|
| (en millions de litres) | 2023                           | 2022 <sup>1</sup> |
| Secteur résidentiel     | 74                             | 85                |
| Secteur commercial      | 339                            | 372               |
| Total                   | 413                            | 457               |

<sup>1)</sup> Les volumes de la période précédente ont été retraités afin de les rendre conformes à la présentation de la période considérée.

### Volumes par région<sup>1</sup>

|                         | Trimestres clos les<br>31 mars |                   |
|-------------------------|--------------------------------|-------------------|
| (en millions de litres) | 2023                           | 2022 <sup>2</sup> |
| Ouest du Canada         | 180                            | 198               |
| Est du Canada           | 175                            | 203               |
| Canada atlantique       | 58                             | 56                |
| Total                   | 413                            | 457               |

<sup>1)</sup> Régions : l'ouest du Canada comprend la Colombie-Britannique, l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba, le Yukon, l'Alaska et les Territoires du Nord-Ouest; l'est du Canada comprend l'Ontario et le Québec; le Canada atlantique comprend le Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve-et-Labrador, la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard et le Maine.

<sup>2)</sup> Les volumes de la période précédente ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation de la période considérée.

### Coûts d'exploitation et frais de vente, de distribution et d'administration du siège social

Les coûts d'exploitation ont été de 65,3 M\$, en hausse de 6,3 M\$, ou 11 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent. La hausse des coûts d'exploitation résulte essentiellement de la hausse des coûts liés à l'inflation, de l'incidence des acquisitions réalisées au cours de l'exercice précédent, de l'incidence de la comptabilisation du montant de la SSUC par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent et, dans une moindre mesure, de l'augmentation de coûts liés à l'entretien des véhicules, le tout en partie contrebalancé par la diminution des charges liées aux volumes. Le secteur Distribution de propane au Canada n'a comptabilisé aucun montant lié aux avantages tirés du programme de la SSUC pour le trimestre clos le 31 mars 2023 (2,2 M\$ en 2022).

Les frais de vente, de distribution et d'administration comprennent les amortissements ainsi que les coûts de transaction, de restructuration et autres coûts, tandis que les coûts d'exploitation ne tiennent pas compte de ces charges et sont utilisés dans le calcul du BAIIA ajusté. Les frais de vente, de distribution et d'administration ont été de 83,2 M\$, en hausse de 8,3 M\$, ou 11 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent. La hausse des frais de vente, de distribution et d'administration s'explique par les faits susmentionnés, de même que par la dotation aux amortissements plus élevée découlant de l'augmentation de la base d'actifs et l'incidence d'un profit moins élevé à la cession d'actifs par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

### Résultat avant impôt sur le résultat

Le résultat avant impôt sur le résultat s'est établi à 47,1 M\$, en baisse de 5,8 M\$, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent pour les raisons susmentionnées.

### Perspectives financières

En 2023, le BAIIA ajusté du secteur Distribution de propane au Canada devrait être légèrement inférieur à celui de 2022 en raison surtout de la baisse des ventes de crédits carbone compensatoires, de l'élimination des avantages tirés de la SSUC, des températures plus chaudes enregistrées au premier trimestre et de l'incidence de l'inflation sur les coûts d'exploitation, le tout en partie contrebalancé par la hausse des marges moyennes. Les températures moyennes, calculées en degrés-jours, devraient être conformes à la moyenne quinquennale pour le reste de 2023.

En plus des hypothèses importantes mentionnées ci-dessus, les lecteurs sont invités à consulter les rubriques « Déclarations prospectives » et « Facteurs de risque pour Supérieur » pour une analyse détaillée des principaux risques commerciaux auxquels Supérieur est exposée.

## DISTRIBUTION DE PROPANE EN GROS

Résultats d'exploitation du secteur Distribution de propane en gros :

|                                                                                                                      | Trimestres clos les |             |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|-------------|
|                                                                                                                      | 31 mars             |             |
| <i>(en millions de dollars)</i>                                                                                      | 2023                | 2022        |
| Produits des activités ordinaires                                                                                    | 491,4               | 435,6       |
| Coût des ventes                                                                                                      | (422,9)             | (418,0)     |
| Marge brute                                                                                                          | 68,5                | 17,6        |
| Profit réalisé (perte réalisée) sur les instruments dérivés lié à la gestion du risque sur marchandises <sup>2</sup> | (6,5)               | 7,6         |
| Marge brute ajustée <sup>1</sup>                                                                                     | 62,0                | 25,2        |
| Frais de vente, de distribution et d'administration                                                                  | (26,2)              | (7,7)       |
| Ajouter (soustraire) :                                                                                               |                     |             |
| Amortissements inclus dans les frais de vente, de distribution et d'administration <sup>3</sup>                      | 4,4                 | 1,7         |
| Coûts de transaction, de restructuration et autres coûts <sup>3</sup>                                                | 0,1                 | —           |
| Profit à la cession d'actifs <sup>3</sup>                                                                            | (0,1)               | (0,1)       |
| Coûts d'exploitation <sup>1</sup>                                                                                    | (21,8)              | (6,1)       |
| <b>BAIIA ajusté<sup>1</sup></b>                                                                                      | <b>40,2</b>         | <b>19,1</b> |
| Ajouter (soustraire) :                                                                                               |                     |             |
| Profit à la cession d'actifs <sup>3</sup>                                                                            | 0,1                 | 0,1         |
| Coûts de transaction, de restructuration et autres coûts <sup>3</sup>                                                | (0,1)               | —           |
| Amortissements inclus dans les frais de vente, de distribution et d'administration <sup>3</sup>                      | (4,4)               | (1,7)       |
| Profit latent (perte latente) sur les instruments financiers dérivés <sup>2</sup>                                    | 12,5                | (1,2)       |
| Charges financières                                                                                                  | (0,1)               | (0,1)       |
| <b>Résultat avant impôt sur le résultat</b>                                                                          | <b>48,2</b>         | <b>16,2</b> |

<sup>1)</sup> La marge brute ajustée, le BAIIA ajusté et les coûts d'exploitation sont des mesures financières non conformes aux PCGR. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et rapprochements » à la page 30 du présent rapport pour obtenir de plus amples renseignements.

<sup>2)</sup> Les profits réalisés et latents (pertes réalisées et latentes) visent des instruments dérivés liés à la gestion du risque sur marchandise et font l'objet d'un rapprochement avec les profits (pertes) sur les dérivés et à la conversion des emprunts libellés en devises; se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et rapprochements » à la page 30 du présent rapport pour obtenir de plus amples renseignements.

<sup>3)</sup> Le total des montants ci-dessus et les soldes présentés dans les secteurs Distribution de propane aux États-Unis, Distribution de propane au Canada et Siège social sont inclus dans les frais de vente, de distribution et d'administration et présentés à la note 15 ou à la note 19 des états financiers consolidés résumés non audités aux 31 mars 2023 et 2022 et pour les trimestres clos à ces dates.

Les produits des activités ordinaires pour le trimestre clos le 31 mars 2023 se sont établis à 491,4 M\$, en hausse de 55,8 M\$, ou 13 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la hausse des volumes de ventes attribuable à l'acquisition de Kiva, de l'incidence de la solidité des données fondamentales du marché de gros en Californie et dans l'ouest des États-Unis et du Canada, et, dans une moindre mesure, de la baisse du dollar canadien sur la conversion des opérations libellées en dollars américains, le tout contrebalancé en partie par la baisse des prix moyens de gros du propane.



La marge brute ajustée pour le trimestre clos le 31 mars 2023 s'est établie à 62,0 M\$, en hausse de 36,8 M\$, ou 146 %, par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de l'apport de l'acquisition de Kiva réalisée au premier trimestre de l'exercice précédent et, dans une moindre mesure, de la hausse des marges unitaires moyennes attribuable à l'amélioration des données fondamentales du marché de gros du propane comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les volumes de ventes de tiers ont totalisé 497 millions de litres, en hausse de 153 millions de litres, ou 44 %, comparativement à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent du fait surtout des volumes additionnels provenant de l'acquisition de Kiva et des températures plus froides de 12 % que la moyenne quinquennale en Californie.

### **Volumes de ventes du secteur Distribution de propane en gros**

#### ***Volumes de ventes en gros de propane par relation client***

|                                                                                                            | <b>Trimestres clos les</b> |             |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|-------------|
|                                                                                                            | <b>31 mars</b>             |             |
| <i>(en millions de litres)</i>                                                                             | <b>2023</b>                | <b>2022</b> |
| Volumes de ventes de tiers                                                                                 |                            |             |
| États-Unis                                                                                                 | <b>423</b>                 | 278         |
| Canada                                                                                                     | <b>74</b>                  | 66          |
|                                                                                                            | <b>497</b>                 | 344         |
| Volumes de ventes des secteurs Distribution de propane au Canada et Distribution de propane aux États-Unis | <b>486</b>                 | 474         |
| <b>Total</b>                                                                                               | <b>983</b>                 | 818         |

Les marges moyennes sur les ventes de propane, y compris l'incidence des ventes à d'autres divisions, se sont établies à 6,3 cents par litre, en hausse de 3,2 cents contre 3,1 cents au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison principalement de la solidité des données fondamentales en Californie et, dans une moindre mesure, au Canada.

### **Coûts d'exploitation et frais de vente, de distribution et d'administration du siège social**

Les coûts d'exploitation ont été de 21,8 M\$, en hausse de 15,7 M\$ par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison surtout de l'acquisition de Kiva conclue à l'exercice précédent et, dans une moindre mesure, de la hausse des coûts de transport.

Les frais de vente, de distribution et d'administration comprennent les amortissements ainsi que les coûts de transaction, de restructuration et autres coûts, tandis que les coûts d'exploitation ne tiennent pas compte de ces charges et sont utilisés dans le calcul du BAIIA ajusté. Les frais de vente, de distribution et d'administration ont été de 26,2 M\$, en hausse de 18,5 M\$ par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent. La hausse des frais de vente, de distribution et d'administration s'explique par les faits susmentionnés, de même que par la dotation aux amortissements plus élevée découlant de l'augmentation de la base d'actifs, et par la hausse des coûts de transaction, de restructuration et autres coûts liés à l'acquisition et à l'intégration de Kiva.

### **Résultat avant impôt sur le résultat**

Le résultat avant impôt sur le résultat s'est établi à 48,2 M\$, en hausse de 32,0 M\$, par rapport à un résultat avant impôt sur le résultat de 16,2 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent pour les raisons susmentionnées et du fait de l'incidence d'un profit latent sur les dérivés au cours du trimestre considéré, comparativement à une perte au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

### **Perspectives financières**

En 2023, le BAIIA ajusté du secteur Distribution de propane en gros devrait être supérieur à celui de 2022 compte tenu de l'apport de l'acquisition de Kiva pour un exercice complet, de la solidité des données fondamentales du marché enregistrées au premier trimestre et de l'incidence de la baisse du dollar canadien sur la conversion des

opérations libellées en dollars américains. Les températures moyennes, calculées en degrés-jours, devraient être conformes à la moyenne quinquennale pour le reste de 2023.

En plus des hypothèses importantes mentionnées ci-dessus, les lecteurs sont invités à consulter les rubriques « Déclarations prospectives » et « Facteurs de risque pour Supérieur » pour une analyse détaillée des principaux risques commerciaux auxquels Supérieur est exposée.

## SOMMAIRE DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT CONSOLIDÉES

Supérieur classe ses dépenses d'investissement dans trois catégories principales : les dépenses liées à l'efficacité, à l'amélioration des processus et à la croissance, les investissements de maintien, et l'investissement dans les véhicules loués.

Les dépenses liées à l'efficacité, à l'amélioration des processus et à la croissance comprennent notamment les dépenses liées à l'acquisition de nouvel équipement afin de favoriser la croissance de la clientèle, aux mises à niveau des systèmes et aux initiatives visant à faciliter l'amélioration du service à la clientèle. Ces dépenses d'investissement sont discrétionnaires et non récurrentes.

Les investissements de maintien comprennent les dépenses qui doivent, en vertu de la réglementation, être engagées aux fins de la remise à neuf des citernes, ainsi que toutes autres dépenses requises aux fins du maintien des activités.

Les investissements dans les actifs loués comprennent les véhicules afin de soutenir la croissance et de remplacer les véhicules vieillissants, le renouvellement des contrats de location des véhicules sur rail pour les activités de gros et le calendrier de renouvellement des contrats de location immobilière.

Dépenses d'investissement engagées par Supérieur :

|                                                                                               | Trimestres clos les |              |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|--------------|
|                                                                                               |                     | 31 mars      |
| <i>(en millions de dollars)</i>                                                               | 2023                | 2022         |
| Dépenses liées à l'efficacité, à l'amélioration des processus et à la croissance <sup>1</sup> | 16,7                | 7,9          |
| Investissements de maintien <sup>1</sup>                                                      | 13,4                | 7,3          |
|                                                                                               | 30,1                | 15,2         |
| Produit à la cession d'actifs <sup>1</sup>                                                    | (1,2)               | (2,1)        |
| Immobilisations corporelles acquises dans le cadre d'acquisitions <sup>2</sup>                | 1,9                 | 102,4        |
| <i>Total des dépenses d'investissement, montant net</i>                                       | 30,8                | 115,5        |
| Investissement dans les véhicules loués <sup>2</sup>                                          | 3,2                 | 4,5          |
| Investissement dans les autres actifs loués <sup>2</sup>                                      | 5,8                 | 1,5          |
| <b>Total des dépenses, y compris les contrats de location-financement</b>                     | <b>39,8</b>         | <b>121,5</b> |

<sup>1)</sup> Les montants présentés dans les tableaux consolidés résumés non audités des flux de trésorerie pour le trimestre clos les 31 mars 2023 et 2022 sont constitués du total de ces montants et des flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement liées aux activités abandonnées.

<sup>2)</sup> Les immobilisations corporelles acquises dans le cadre des acquisitions sont présentées à la note 4 des états financiers consolidés résumés non audités. Le montant des contrats de location est présenté à titre d'ajout à la note 11 des états financiers consolidés résumés non audités.

Les dépenses liées à l'efficacité, à l'amélioration des processus et à la croissance ont atteint 16,7 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2023, comparativement à 7,9 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La hausse s'explique principalement par le calendrier d'acquisition de citernes, y compris l'incidence des problèmes touchant la chaîne d'approvisionnement pendant la COVID-19, les activités d'intégration et l'incidence de la baisse du dollar canadien sur la conversion des acquisitions libellées en dollars américains.

Les investissements de maintien se sont établis à 13,4 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2023, comparativement à 7,3 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, hausse attribuable surtout au calendrier des investissements, y compris les problèmes touchant la chaîne d'approvisionnement pendant la COVID-19.

Les immobilisations corporelles acquises dans le cadre d'acquisitions correspondent à la juste valeur attribuée aux actifs acquis.

Supérieur a conclu de nouveaux contrats de location de véhicules totalisant 3,2 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2023, en regard de 4,5 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La baisse découle surtout du calendrier d'acquisition de contrats de location de véhicules. Les autres actifs loués se sont établis à 5,8 M\$, en hausse par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison surtout du calendrier de renouvellement des contrats de location immobilière et de l'incidence des variations du taux d'actualisation.

Les dépenses d'investissement ont été financées au moyen des flux de trésorerie d'exploitation, des facilités de crédit bancaire à terme renouvelables et du crédit obtenu au moyen des obligations locatives.

#### **COÛTS D'EXPLOITATION ET FRAIS DE VENTE, DE DISTRIBUTION ET D'ADMINISTRATION DU SIÈGE SOCIAL**

Les coûts d'exploitation du siège social ont été de 5,7 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2023, en hausse de 3,0 M\$ par rapport à 2,7 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La hausse découle surtout de la hausse des coûts du régime incitatif à long terme par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, lesquels se rattachent aux fluctuations du cours de l'action.

Les frais d'administration du siège social pris en compte dans le BAIIA ajusté ne tiennent pas compte des amortissements ainsi que des coûts de transaction, de restructuration et autres coûts. Les frais de vente, de distribution et d'administration du siège social ont été de 7,7 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2023, en hausse de 1,8 M\$, ou 31 %, par rapport à 5,9 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison des facteurs susmentionnés, contrebalancés par des coûts de transaction, de restructuration et autres coûts moins élevés engagés au cours du trimestre correspondant de l'exercice précédent compte tenu du calendrier de la conclusion des acquisitions.

#### **CHARGES FINANCIÈRES ET CHARGE D'INTÉRÊTS**

Pour le trimestre clos le 31 mars 2023, les charges financières ont atteint 26,3 M\$, en hausse de 10,3 M\$, par rapport à 16,0 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La hausse reflète principalement la hausse des taux d'intérêt moyens, la hausse des soldes moyens de la dette au cours du trimestre considéré, l'incidence de la comptabilisation des produits d'intérêts sur le billet du vendeur au trimestre correspondant de l'exercice précédent et, dans une moindre mesure, l'incidence de la baisse du dollar canadien sur la conversion des opérations libellées en dollars américains.

La charge d'intérêts prise en compte dans les flux de trésorerie d'exploitation ajustés ne tient pas compte des intérêts perçus sur le billet du vendeur, des primes et des autres pertes au titre du rachat des billets de premier rang non garantis ainsi que de la désactualisation des passifs relatifs au démantèlement et des charges financières sans effet sur la trésorerie. La charge d'intérêts s'est établie à 24,8 M\$, en hausse de 8,5 M\$, contre 16,3 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La hausse est surtout attribuable à la hausse des soldes moyens de la dette découlant des acquisitions et aux taux d'intérêt moyens plus élevés sur la facilité de crédit.

## COÛTS DE TRANSACTION, DE RESTRUCTURATION ET AUTRES COÛTS

Les coûts de transaction, de restructuration et autres coûts de Supérieur ont été classés ensemble et exclus des résultats sectoriels. Le tableau ci-après résume ces coûts :

|                                                                           | Trimestres clos les |            |
|---------------------------------------------------------------------------|---------------------|------------|
|                                                                           | 31 mars             |            |
| (en millions de dollars)                                                  | 2023                | 2022       |
| <b>Total des coûts de transaction, de restructuration et autres coûts</b> | <b>7,6</b>          | <b>7,1</b> |

Pour le trimestre clos le 31 mars 2023, Supérieur a engagé une somme de 7,6 M\$ au titre des coûts liés à l'acquisition de Certarus et aux acquisitions réalisées au cours de l'exercice précédent.

Les coûts engagés au cours du trimestre correspondant de l'exercice précédent étaient liés aux acquisitions conclues et aux intégrations des acquisitions réalisées au cours de l'exercice précédent.

## IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Conformément aux périodes antérieures, Supérieur comptabilise une provision pour impôt sur le résultat pour ses filiales qui sont assujetties à l'impôt exigible et différé, notamment l'impôt sur le résultat au Canada, l'impôt sur le résultat aux États-Unis, l'impôt sur le résultat de la Hongrie et l'impôt sur le résultat au Luxembourg.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2023, la charge d'impôt a totalisé 61,6 M\$ et comprenait une charge d'impôt sur le résultat exigible de 4,8 M\$ ainsi qu'une charge d'impôt sur le résultat différé de 56,8 M\$. À titre de comparaison, le total de la charge d'impôt sur le résultat était de 46,1 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et comprenait une charge d'impôt sur le résultat exigible de 1,7 M\$ ainsi qu'une charge d'impôt sur le résultat différé de 44,4 M\$.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2023, la charge d'impôt sur le résultat exigible s'établissait à 4,8 M\$ (une charge de 1,7 M\$ en 2022) et comprenait l'impôt sur le résultat au Canada de 2,4 M\$ (1,4 M\$ en 2022), aux États-Unis de 0,3 M\$ (0,3 M\$ en 2022) et en Hongrie de 2,1 M\$ (néant en 2022). La charge d'impôt sur le résultat différé pour le trimestre clos le 31 mars 2023 s'est chiffrée à 56,8 M\$ (44,4 M\$ en 2022), donnant lieu à un passif d'impôt différé net de 155,3 M\$ au 31 mars 2023.

## PERSPECTIVES FINANCIÈRES

Supérieur modifie sa fourchette de prévisions pour le BAIIA ajusté pro forma de 2023, la faisant passer de 585 M\$ à 635 M\$ à une fourchette de 620 M\$ à 660 M\$. Supérieur a augmenté la fourchette en raison des résultats du premier trimestre de Certarus et de la révision du montant des résultats prévus de Certarus en 2023. La fourchette de prévisions pour le BAIIA ajusté pro forma de Supérieur inclut le BAIIA ajusté pro forma de 2023 découlant des résultats de Certarus pour une période complète de douze mois, de 175 M\$ à 185 M\$.

La réalisation du BAIIA ajusté de Supérieur est tributaire des résultats d'exploitation de ses secteurs. Outre les résultats d'exploitation des secteurs de Supérieur, les perspectives de la Société pour 2023 reposent sur les hypothèses importantes suivantes :

- Les températures pour le reste de 2023 devraient être conformes à la moyenne des cinq dernières années en fonction des degrés-jours de chauffage.
- La croissance de l'activité économique au Canada et aux États-Unis devrait s'accélérer modérément et ne sera pas touchée par l'inflation ni par la hausse des taux d'intérêt servant à contrôler l'inflation.
- Supérieur prévoit continuer de mobiliser des capitaux et d'obtenir du financement à des conditions acceptables.

- Supérieur prévoit que les investissements de maintien et les dépenses d'investissement non récurrentes, déduction faite des cessions et incluant les contrats de location de véhicules, se situeront dans une fourchette de 200 M\$ à 240 M\$.
- Supérieur a mis en place des couvertures importantes relativement au risque estimé lié au dollar américain auquel elle est exposée pour 2022 et, compte tenu de ces couvertures, les fluctuations du taux de change du dollar canadien par rapport au dollar américain en 2022 n'auront pas une incidence significative sur la Société.
- Le taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain devrait être en moyenne de 0,75 \$ pour le reste de 2023 pour toutes les opérations en devises non couvertes.
- Les contreparties financières et physiques devraient vraisemblablement continuer de remplir leurs obligations envers Supérieur.
- Supérieur ne s'attend pas à ce que les organismes de réglementation imposent de nouvelles règles susceptibles de la toucher.
- La charge d'impôt sur le résultat exigible au Canada, aux États-Unis et en Hongrie devrait se situer dans une fourchette de 20 M\$ à 25 M\$ en 2023, compte tenu des taux d'imposition prévus par la loi existants et de la capacité de Supérieur à utiliser l'assiette fiscale disponible.

#### **Distribution de propane aux États-Unis**

- La réalisation de synergies liées aux acquisitions devrait se poursuivre principalement au moyen de gains d'efficacité dans la chaîne d'approvisionnement, d'améliorations en matière de gestion des marges et d'économies opérationnelles.
- Les prix continueront d'être augmentés afin de réduire l'incidence de l'inflation sur le coût des carburants, de la main-d'œuvre et les autres coûts.
- Les prix de gros du propane ne devraient pas avoir d'effet important sur la demande de propane et de services connexes.
- Le maintien de la mise en place d'initiatives d'économies d'échelle en lien avec l'optimisation de l'effectif.

#### **Distribution de propane au Canada**

- Les volumes devraient augmenter sous l'effet de l'activité accrue des champs de pétrole dans l'Ouest canadien et de l'augmentation de la demande des clients du secteur commercial attribuables à l'assouplissement des restrictions liées à la COVID-19.
- Les prix continueront d'être augmentés afin de réduire l'incidence de l'inflation sur le coût des carburants, de la main-d'œuvre et les autres coûts.
- Les prix de gros du propane ne devraient pas avoir d'effet important sur la demande de propane et de services connexes.

#### **Distribution de propane en gros**

- Les données fondamentales du marché en gros de propane par rapport aux écarts de base devraient se détériorer en raison des conditions moyennes de marché pour le reste de 2023.
- La croissance des volumes de ventes de tiers se poursuivra à l'aide d'initiatives liées aux ventes et à la commercialisation afin de compenser l'incidence de la hausse des coûts découlant de l'inflation.
- Des synergies liées à l'acquisition de Kiva seront réalisées grâce à des économies opérationnelles.

#### **Certarus**

- L'écart des prix entre le gaz naturel et le diesel continue d'être favorable de sorte que le gaz naturel comprimé demeure une alternative économique au diesel.
- En supposant un nombre moyen d'unités de stockage mobiles (« USM ») de 668 conteneurs en 2023 et un BAIIA moyen par USM, ces données sont comparables aux résultats historiques de Certarus.

En plus des hypothèses importantes utilisées qui sont décrites en détail ci-dessus, les lecteurs sont invités à consulter la rubrique « Déclarations prospectives », ainsi que la rubrique « Facteurs de risque pour Supérieur » pour une analyse détaillée des principaux risques commerciaux auxquels Supérieur est exposée. Les résultats pourraient s'écarter de ces hypothèses.

## SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

### Point sur la gestion de la dette

Supérieur met l'accent sur la gestion de sa dette nette et de son ratio de levier. Le ratio de levier de Supérieur était de 3,9 fois au 31 mars 2023, comparativement à 4,1 fois au 31 décembre 2022. La diminution du ratio de levier était imputable à la baisse de la dette nette et, dans une moindre mesure, à l'incidence de la valeur légèrement plus forte du dollar canadien sur la conversion de la dette libellée en dollars américains, en partie contrebalancée par la baisse du BAIIA ajusté pro forma.

La dette nette, le BAIIA ajusté pro forma et le ratio de levier sont des mesures non conformes aux PCGR (voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et rapprochements » à la page 30 du présent rapport).

### Emprunts

La facilité de crédit bancaire consortial renouvelable (la « facilité de crédit »), les emprunts à terme, les obligations locatives et les autres dettes (collectivement, les « emprunts »), avant la prise en compte des frais de financement différés des activités poursuivies, s'établissaient à 1 921,9 M\$ au 31 mars 2023, soit une diminution de 247,1 M\$ par rapport à 2 169,0 M\$ au 31 décembre 2022. La diminution s'explique surtout par l'encaissement des produits tirés de la vente du billet du vendeur, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation du trimestre utilisés pour rembourser la dette et, dans une moindre mesure, la réduction des besoins en capital liés à la baisse des prix des marchandises.

Le tableau ci-dessous présente le total du crédit et les sources de crédit disponibles pour Supérieur :

| Au 31 mars 2023                                                 |                |                |                          |                    |
|-----------------------------------------------------------------|----------------|----------------|--------------------------|--------------------|
| (en millions de dollars)                                        | Montant total  | Emprunts       | Lettres de crédit émises | Montant disponible |
| Facilités de crédit bancaire à terme renouvelables <sup>1</sup> | 750,0          | 349,7          | 23,5                     | 376,8              |
| Billets de premier rang non garantis <sup>1</sup>               | 1 311,0        | 1 311,0        | —                        | —                  |
| Contrepartie différée et autres                                 | 40,9           | 40,9           | —                        | —                  |
| Obligations locatives                                           | 220,3          | 220,3          | —                        | —                  |
| <b>Total</b>                                                    | <b>2 322,2</b> | <b>1 921,9</b> | <b>23,5</b>              | <b>376,8</b>       |

<sup>1</sup>) Les soldes des facilités de crédit bancaire à terme renouvelables et des emprunts à terme sont présentés avant la prise en compte des frais de financement différés (voir la note 10 des états financiers consolidés résumés non audités).

### Fonds de roulement net

Le fonds de roulement net consolidé s'est établi à 57,3 M\$ au 31 mars 2023, soit une baisse de 107,4 M\$ comparativement à 164,7 M\$ au 31 décembre 2022. La baisse en regard du montant au 31 décembre 2022 est principalement attribuable à l'inclusion du billet du vendeur (note 5) dans les créances clients et autres débiteurs et, dans une moindre mesure, au calendrier des encaissements des montants dus par les clients par rapport au calendrier des paiements aux fournisseurs. Le fonds de roulement net est défini dans les états financiers consolidés résumés non audités et aux notes annexes aux 31 mars 2023 et 2022 et pour les trimestres clos à ces dates. Voir la note 19 des états financiers consolidés résumés non audités.

### Respect des exigences

En vertu de sa facilité de crédit, Supérieur doit respecter des clauses restrictives et des ratios dont certains représentent des mesures financières non conformes aux PCGR. Au 31 mars 2023, Supérieur respectait les clauses restrictives imposées par les prêteurs; la description détaillée de ces clauses figure dans les documents relatifs à la facilité de crédit déposés sur le Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR »).

## Régimes de retraite

Au 31 mars 2023, les régimes à prestations définies de Supérieur affichaient un excédent net de capitalisation au titre des prestations définies selon une base de continuité de l'exploitation estimée à environ 4,8 M\$ (excédent de 4,5 M\$ au 31 décembre 2022) et un excédent net de capitalisation du régime de retraite sur une base de solvabilité d'environ 5,2 M\$ (excédent de 5,0 M\$ au 31 décembre 2022). Les exigences de capitalisation prescrites par la loi applicable en matière de retraite sont fondées sur des hypothèses actuarielles relatives à la solvabilité et à la continuité de l'exploitation. Ces hypothèses diffèrent des hypothèses actuarielles relatives à la continuité de l'exploitation figurant dans les états financiers consolidés audités de fin d'exercice de Supérieur.

## Obligations contractuelles et autres engagements<sup>3</sup>

|                                                                                                                                                           | Du 1 <sup>er</sup> avril au 31 mars |       |       |      |       |              | Total   |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-------|-------|------|-------|--------------|---------|
|                                                                                                                                                           | Courantes                           | 2025  | 2026  | 2027 | 2028  | Par la suite |         |
| Emprunts avant frais de financement différés et escomptes <sup>1</sup>                                                                                    | 14,6                                | 10,3  | 7,4   | 5,7  | 350,5 | 1 313,1      | 1 701,6 |
| Obligations locatives <sup>2</sup>                                                                                                                        | 49,2                                | 42,3  | 30,9  | 24,1 | 18,2  | 55,6         | 220,3   |
| Contrats de location non résiliables, à faible valeur et à court terme, et contrats de location comportant des paiements de loyers variables <sup>2</sup> | 2,9                                 | 0,3   | —     | —    | —     | —            | 3,2     |
| Contrats dérivés sur actions <sup>1</sup>                                                                                                                 | 13,0                                | 1,8   | 1,4   | —    | —     | —            | 16,2    |
| Contrats de vente de change à terme en \$ US <sup>1</sup>                                                                                                 | 223,6                               | 192,0 | 120,0 | 9,0  | —     | —            | 544,6   |
| Options d'achat \$ US/\$ CA <sup>1</sup>                                                                                                                  | 1,0                                 | 48,0  | —     | —    | —     | —            | 49,0    |
| Contrats d'achat et de vente en gros de propane, de pétrole WTI, de butane, de mazout et de diesel <sup>1,3</sup>                                         | 155,4                               | 12,3  | 1,1   | —    | —     | —            | 168,8   |

<sup>1)</sup> Voir les notes 10 et 12 des états financiers consolidés résumés non audités du 31 mars 2023.

<sup>2)</sup> Voir la note 11 des états financiers consolidés résumés non audités du 31 mars 2023. Les contrats de location simple comprennent les obligations hors bilan de Supérieur et représentent les contrats qui ne répondent pas à la définition d'un contrat de location selon IFRS 16 ou qui en sont exemptés.

<sup>3)</sup> Ne tiennent pas compte de l'incidence des dérivés financiers.

Supérieur fait l'objet de poursuites et de réclamations dans le cours normal de ses activités. Supérieur est d'avis que l'issue de ces instances, prises individuellement ou collectivement, n'aura pas d'incidence négative significative sur ses liquidités, sa situation financière consolidée ni ses résultats d'exploitation. Supérieur comptabilise les coûts à mesure qu'ils sont engagés, ou lorsqu'il devient possible de les déterminer.

## CAPITAL DES ACTIONNAIRES

Le tableau ci-après présente les actions ordinaires émises et en circulation au 31 mars 2023.

|                                           | Actions ordinaires                    |                   | Actions privilégiées                  |                                                                             |
|-------------------------------------------|---------------------------------------|-------------------|---------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|
|                                           | Nombre d'actions émises (en millions) | Capital social    | Nombre d'actions émises (en millions) | Capitaux propres attribuables à la participation ne donnant pas le contrôle |
| Solde au 31 décembre 2022                 | 200,7                                 | 2 617,9 \$        | 0,3                                   | 352,4 \$                                                                    |
| Pertes latentes de change à la conversion | —                                     | —                 | —                                     | (1,0)                                                                       |
| <b>Solde au 31 mars 2023</b>              | <b>200,7</b>                          | <b>2 617,9 \$</b> | <b>0,3</b>                            | <b>351,4 \$</b>                                                             |

## DIVIDENDES

Le 11 octobre 2022, Supérieur a annoncé que la TSX avait accepté son avis d'intention de lancer une nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités (l'« OPRCNA »). L'OPRCNA permettra le rachat d'au plus 10,1 millions d'actions ordinaires de Supérieur, soit environ 5 % des actions ordinaires émises et en circulation au 30 septembre 2022. Ces rachats auront lieu dans le cours normal des activités et seront effectués par l'intermédiaire de la TSX ou d'autres systèmes de négociation canadiens. L'OPRCNA a débuté le 13 octobre 2022 et prendra fin le 13 octobre 2023, ou à toute date antérieure à laquelle Supérieur aura réalisé les rachats conformément à l'avis d'intention déposé auprès de la TSX aux termes de l'OPRCNA. Toute action ordinaire rachetée par Supérieur sera annulée. Supérieur effectuera les rachats conformément aux exigences de la TSX, et le prix que Supérieur versera pour ces actions ordinaires correspondra au cours de marché de ces actions ordinaires au moment de l'acquisition, ou à tout cours qu'autorise la TSX. Aux fins des règles de la TSX, un maximum de 123 619 actions ordinaires peut être racheté par Supérieur dans une même journée dans le cadre de l'offre publique de rachat, sauf lorsque les rachats sont effectués conformément à une « exception relative aux achats de blocs » des règles de la TSX. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, 994 542 actions ordinaires ont été rachetées pour une contrepartie de 10 M\$, incluant les commissions, à un cours moyen pondéré selon le volume de 10,06 \$ par action ordinaire. Les actions rachetées, d'une valeur comptable totale de 13 M\$, ont été immédiatement annulées.

### Dividendes déclarés aux porteurs d'actions ordinaires

Les dividendes déclarés aux porteurs d'actions ordinaires de Supérieur dépendent des flux de trésorerie provenant de ses activités d'exploitation, après la prise en compte des variations de ses besoins en fonds de roulement, de ses activités d'investissement et de ses activités de financement. Se reporter aux rubriques « Sommaire des flux de trésorerie d'exploitation ajustés » pour 2023 ci-dessus et « Sommaire des flux de trésorerie » pour d'autres renseignements.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2023, les dividendes déclarés aux porteurs d'actions ordinaires se sont établis à 36,1 M\$, ou 0,18 \$ par action ordinaire, comparativement à 31,7 M\$, ou 0,18 \$ par action ordinaire, pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La hausse est attribuable à l'émission d'actions ordinaires au cours de l'exercice précédent. Les dividendes versés aux actionnaires sont déclarés au gré du conseil d'administration de Supérieur.

Le régime de réinvestissement des dividendes et d'achat facultatif d'actions de Supérieur est actuellement suspendu et demeurera en vigueur si Supérieur choisit de le relancer, sous réserve des approbations réglementaires, à une date ultérieure.

Sous réserve de l'approbation du versement de dividendes futurs sur les actions ordinaires par le conseil d'administration, Supérieur entend remplacer le paiement de dividendes mensuels sur les actions ordinaires par un paiement de dividendes trimestriels sur les actions ordinaires, et ce, après le versement des dividendes mensuels de mars 2023 qui seront versés le 17 avril 2023. Conformément à la pratique actuelle de Supérieur, les dividendes trimestriels de 0,18 \$ par action devraient être versés le dernier jour ouvrable des mois de mars, juin, septembre et décembre aux actionnaires inscrits le 15<sup>e</sup> jour du mois suivant immédiatement la date de clôture des registres. Si la date du versement des dividendes survient un jour de fin de semaine ou un jour férié, la date du versement des dividendes sera le jour ouvrable suivant le jour de fin de semaine ou le jour férié.

Sous réserve de l'approbation du conseil d'administration, le premier versement de dividendes trimestriels sur les actions ordinaires devrait survenir le 30 juin 2023, date de clôture des registres, et versé le 17 juillet 2023. Le dividende en trésorerie annualisé actuel de Supérieur de 0,72 \$ par action devrait demeurer inchangé.



## Dividendes déclarés aux porteurs d'actions privilégiées

Les dividendes déclarés aux porteurs d'actions privilégiées pour le trimestre clos le 31 mars 2023 se sont élevés à 4,7 M\$ US (6,4 M\$ CA) ou à 18,1 \$ US (24,6 \$ CA) par action privilégiée (4,7 M\$ US (5,9 M\$ CA) ou 18,1 \$ US (22,7 \$ CA) par action privilégiée pour le trimestre clos le 31 mars 2022).

## SOMMAIRE DES FLUX DE TRÉSORERIE

Le tableau ci-dessous présente les principales données relatives à la provenance et à l'utilisation de la trésorerie de Supérieur :

|                                                                                                              | Trimestres clos les |             |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|-------------|
|                                                                                                              | 31 mars             |             |
| (en millions de dollars)                                                                                     | 2023                | 2022        |
| Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation                                                    | 350,1               | 121,8       |
| <b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>                                                                            |                     |             |
| Acquisitions, déduction faite de la trésorerie acquise                                                       | (3,5)               | (287,4)     |
| Achat d'immobilisations corporelles et incorporelles                                                         | (30,1)              | (15,2)      |
| Produit de la cession d'immobilisations corporelles                                                          | 1,2                 | 2,1         |
| Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement                                                   | (32,4)              | (300,5)     |
| <b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>                                                                              |                     |             |
| Produit tiré des facilités de crédit bancaire à terme renouvelable et autres dettes                          | 441,7               | 860,4       |
| Remboursement des facilités de crédit bancaire à terme renouvelables et des autres dettes                    | (683,7)             | (618,5)     |
| Remboursement du capital des obligations locatives                                                           | (10,8)              | (9,6)       |
| Dividendes versés aux actionnaires                                                                           | (42,5)              | (37,6)      |
| Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement                                     | (295,3)             | 194,7       |
| <b>Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>                                  | <b>22,4</b>         | <b>16,0</b> |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période                                               | 58,4                | 28,4        |
| Incidence de la conversion de la trésorerie et des équivalents de trésorerie libellés en monnaies étrangères | (0,1)               | (0,3)       |
| <b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période</b>                                        | <b>80,7</b>         | <b>44,1</b> |

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation pour le trimestre clos le 31 mars 2023 se sont établis à 350,1 M\$, en hausse de 228,3 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la variation favorable des éléments hors trésorerie du fonds de roulement comparativement à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent, contrebalancée en partie par la baisse des flux de trésorerie d'exploitation ajustés au cours de la période considérée.

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont élevés à 32,4 M\$, soit une baisse de 268,1 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison du calendrier des acquisitions contrebalancé en partie par une augmentation des achats d'immobilisations corporelles et incorporelles.

Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont établis à 295,3 M\$, en baisse de 490,0 M\$ par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout des avances sur la facilité de crédit qui ont été utilisées pour financer les acquisitions de l'exercice précédent et les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation qui ont été utilisés pour rembourser la dette.

## INSTRUMENTS FINANCIERS – GESTION DU RISQUE

Supérieur a recours à des dérivés et à des dérivés non financiers pour gérer son exposition aux fluctuations des taux de change, des taux d'intérêt, de la rémunération fondée sur des actions et des prix des marchandises. Supérieur évalue les risques inhérents à ces instruments en regroupant les dérivés et les dérivés non financiers en fonction des risques que ces instruments atténuent. Supérieur a pour politique de ne pas avoir recours à des dérivés ni à des dérivés non financiers à des fins de spéculation. Supérieur ne désigne pas officiellement ses dérivés comme couvertures; par conséquent, elle n'applique pas la comptabilité de couverture et elle est tenue de désigner ses dérivés et ses dérivés non financiers comme étant détenus à des fins de transaction.

Au 31 mars 2023, Supérieur avait couvert environ 92,5 % de son exposition estimative au dollar américain pour les 12 prochains mois, et environ 79,9 % de son exposition pour l'année civile 2024. Le tableau ci-dessous présente les montants notionnels des contrats à terme et des options en dollars américains de Supérieur pour les périodes de douze mois continus.

| Du 1 <sup>er</sup> avril au 31 mars          |           |       |       |      |      |              |       |
|----------------------------------------------|-----------|-------|-------|------|------|--------------|-------|
|                                              | Courantes | 2025  | 2026  | 2027 | 2028 | Par la suite | Total |
| Contrat de vente de change à terme en \$ US  | 223,6     | 192,0 | 120,0 | 9,0  | –    | –            | 544,6 |
| Options d'achat \$ US/\$ CA <sup>1</sup>     | 1,0       | 48,0  | –     | –    | –    | –            | 49,0  |
| Taux de change net externe moyen \$ US/\$ CA | 1,31      | 1,32  | 1,33  | 1,31 | –    | –            | 1,32  |

<sup>1)</sup> Options d'achat \$ US/\$ CA venant à échéance entre mars et octobre 2024 et assorties de prix d'exercice allant de 1,33 \$ à 1,47 \$.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les instruments financiers de Supérieur, notamment le montant et le classement des profits et des pertes comptabilisés, le sommaire des justes valeurs, les soldes nominaux, les taux effectifs et les durées ainsi que les hypothèses importantes ayant servi au calcul de la juste valeur des instruments financiers de Supérieur, se reporter à la note 12 des états financiers consolidés résumés non audités pour le trimestre clos le 31 mars 2023.

## CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION ET CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus par le président et chef de la direction (le « chef de la direction ») et la vice-présidente directrice et chef des finances (la « chef des finances ») de Supérieur, ou sous leur supervision, dans le but de fournir l'assurance raisonnable que toute l'information significative au sujet de Supérieur leur est communiquée en temps opportun par d'autres personnes au sein de l'organisation et est présentée de manière appropriée conformément aux exigences en matière d'information continue prescrites dans les lois et les règlements sur les valeurs mobilières. Essentiellement, ces types de contrôles ont trait à la qualité, à la fiabilité et à la transparence de l'information financière et non financière qui est présentée ou déposée en vertu des lois et règlements sur les valeurs mobilières. Le chef de la direction et la chef des finances sont assistés dans cette responsabilité du Comité de l'information, composé de hauts dirigeants de Supérieur. Ce comité a mis en place des procédures qui font en sorte que tous les renseignements importants relatifs à Supérieur lui sont communiqués afin de pouvoir évaluer et analyser ces renseignements et prendre des décisions sur le caractère approprié et le calendrier de leur diffusion dans le public.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière (« CIIF ») est également conçu par le chef de la direction et la chef des finances de Supérieur, ou sous leur supervision, et mis en œuvre par le conseil d'administration, la direction et d'autres membres du personnel de Supérieur de manière à fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers à des fins de communication de l'information ont été établis conformément aux IFRS. Un système de contrôle, même s'il est conçu et mis en œuvre de façon irréprochable, ne peut fournir qu'une assurance raisonnable, et non une assurance absolue, que les objectifs du système de contrôle sont atteints. En raison des limites inhérentes à tous les systèmes de contrôle, aucune évaluation

des contrôles ne peut fournir l'assurance absolue que tous les problèmes liés aux contrôles au sein d'une société ont été détectés. En conséquence, les contrôles et procédures de communication de l'information de Supérieur sont conçus de manière à fournir une assurance raisonnable, et non une assurance absolue, que les objectifs du système de contrôle de la communication de l'information sont atteints.

### Changements apportés au contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2023, aucun changement concernant le CIIF de Supérieur n'est survenu qui a eu, ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura, une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de Supérieur. Cependant, la direction continue l'harmonisation et l'intégration des entreprises acquises à la plateforme de technologie de l'information existante de Supérieur.

### Efficacité

Une évaluation de l'efficacité de la conception des contrôles et des procédures de communication de l'information de Supérieur et de son CIIF a été menée au 31 mars 2023 par la direction de Supérieur et sous la supervision de celle-ci, notamment son chef de la direction et sa chef des finances. En se fondant sur cette évaluation, le chef de la direction et la chef des finances ont conclu que la conception des contrôles et procédures de communication de l'information de Supérieur et son CIIF était efficace au 31 mars 2023 à l'exception de ce qui suit :

L'article 3.3(1) du *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs* précise qu'une société peut limiter sa conception des contrôles et procédures de communication de l'information et du CIIF pour une entreprise qu'elle a acquise au plus 365 jours avant la date de clôture de la période visée par l'attestation. En vertu de cet article, le chef de la direction et la chef des finances de Supérieur ont limité l'étendue de la conception, et l'évaluation subséquente, des contrôles et procédures de communication de l'information et du CIIF, de manière à exclure les contrôles, les politiques et les procédures de Quarles à compter du 1<sup>er</sup> juin 2022. Les tableaux ci-après présentent un résumé des informations financières relatives à cette acquisition qui sont présentées dans les états financiers consolidés résumés non audités de Supérieur au 31 mars 2023.

|                                    | Trimestre clos le<br>31 mars 2023 |
|------------------------------------|-----------------------------------|
| (en millions de dollars canadiens) | Quarles                           |
| Ventes                             | 54,8                              |
| Résultat net pour la période       | 15,0                              |

|                                    | 31 mars 2023 |
|------------------------------------|--------------|
| (en millions de dollars canadiens) | Quarles      |
| Actifs courants                    | 16,8         |
| Actifs non courants                | 195,8        |
| Passifs courants                   | (6,2)        |
| Passifs non courants               | (3,5)        |

### MÉTHODES ET ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

Les états financiers consolidés audités de Supérieur ont été préparés conformément aux IFRS. Les principales méthodes comptables sont décrites dans les états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. Certaines de ces méthodes, ainsi que des estimations faites par la direction dans le cadre de l'application de ces méthodes, sont considérées comme critiques parce que la direction doit poser des jugements subjectifs ou complexes sur des sujets qui sont par nature incertains. Les estimations comptables critiques de Supérieur se rapportent aux provisions pour créances douteuses, aux avantages du personnel futurs, aux actifs et passifs d'impôt différé, à l'évaluation des dérivés financiers et des dérivés non financiers, aux pertes de valeur d'actifs, à la répartition des prix d'acquisition des regroupements d'entreprises, à l'évaluation de potentielles provisions liées à la mise hors service d'immobilisations, à l'estimation des obligations aux termes des programmes de plafonnement et d'échange ainsi qu'à l'estimation du taux d'emprunt marginal pour les contrats de location.

## Récentes prises de position comptables

Certaines nouvelles normes, interprétations, modifications et améliorations relatives aux normes existantes ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») ou le Comité d'interprétation des Normes internationales d'information financière (« IFRIC ») et entrent en vigueur pour les périodes ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 ou les périodes subséquentes. Plusieurs modifications et interprétations sont entrées en vigueur en 2023, mais elles n'ont pas d'incidence sur les états financiers consolidés résumés non audités de Supérieur.

Supérieur n'a pas adopté de façon anticipée les normes, interprétations ou modifications qui ont été publiées, mais qui ne sont pas encore entrées en vigueur.

### *Modifications d'IAS 1 et de l'énoncé de pratiques en IFRS 2 – Informations à fournir sur les méthodes comptables*

En février 2021, l'IASB a publié les modifications d'IAS 1 et de l'énoncé de pratiques en IFRS 2, *Porter des jugements sur l'importance relative*, fournissant des indications et des exemples visant à aider les entités à porter des jugements sur l'importance relative des informations à fournir sur les méthodes comptables. En particulier, les modifications visent à aider les entités à fournir, au sujet des méthodes comptables, des informations plus utiles en remplaçant l'exigence de fournir des informations sur leurs « principales » méthodes comptables par celle de fournir des informations « significatives » sur leurs méthodes comptables, et en ajoutant des indications visant à les guider dans l'application du concept d'importance relative aux fins de la prise de décisions concernant les informations à fournir sur les méthodes comptables. Les modifications d'IAS 1 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, et leur application anticipée est permise. Puisque les modifications de l'énoncé de pratiques en IFRS 2 fournissent des indications ne faisant pas autorité sur l'application de la définition d'informations significatives sur les méthodes comptables, une date d'entrée en vigueur de ces modifications n'est pas nécessaire. Les modifications d'IAS 1 et de l'énoncé de pratiques en IFRS 2 n'ont eu aucune incidence importante sur les états financiers consolidés résumés non audités.

### *Modifications d'IAS 12, Impôt sur le résultat (« IAS 12 »), Impôt différé rattaché à des actifs et des passifs issus d'une même transaction*

En mai 2021, l'IASB a publié les modifications d'IAS 12 afin d'exiger des sociétés qu'elles comptabilisent l'impôt différé lié à certaines transactions qui, lors de la comptabilisation initiale, donne lieu à une différence temporaire déductible et à une différence temporaire imposable d'un montant égal. L'exemption relative à la comptabilisation initiale ne s'applique pas à une différence temporaire découlant de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif si cette transaction donne lieu à une différence temporaire déductible et à une différence temporaire imposable d'un montant égal. Les modifications d'IAS 12 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023. L'application anticipée est autorisée. L'application de ces modifications n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers consolidés résumés non audités par suite de la première application.

### *Modifications apportées à IAS 8, Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs (« IAS 8 »), qui comprend une nouvelle définition des estimations comptables*

En février 2021, l'IASB a publié des modifications à la norme IAS 8 qui contient une nouvelle définition des « estimations comptables ». Ces modifications établissent la distinction entre les changements d'estimations comptables, les changements de méthodes comptables et les corrections d'erreurs. En outre, elles apportent des éclaircissements sur la façon dont l'entité utilise les techniques d'évaluation et les données d'entrée pour établir des estimations comptables. Les modifications d'IAS 8 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 et aux changements de méthodes comptables et d'estimations comptables qui se produisent à compter de cette date. L'application anticipée est permise à condition que cette information soit communiquée. Les modifications d'IAS 8 n'ont eu aucune incidence importante sur les états financiers consolidés résumés non audités.

### *Projet de modification d'IAS 12, exposé-sondage Réforme fiscale internationale – Modèle de règles du Pilier Deux*

En janvier 2023, l'IASB a proposé d'apporter des modifications à IAS 12 visant à instaurer une exception temporaire à la comptabilisation des impôts différés découlant de la mise en œuvre du modèle de règles du Pilier Deux publié par l'Organisation de coopération et de développement économiques (« OCDE »). Les modifications proposées instaureraient une exception temporaire à la comptabilisation des impôts différés découlant

de la mise en œuvre de ces règles ainsi que des obligations d'informations ciblées pour les entités touchées. La publication des modifications finales découlant de l'exposé-sondage est prévue au deuxième trimestre de 2023. Supérieur évalue actuellement l'incidence que les modifications apportées à IAS 12 auront sur les états financiers consolidés résumés non audités.

## RENSEIGNEMENTS TRIMESTRIELS SUR LA SITUATION FINANCIÈRE ET LA SITUATION D'EXPLOITATION

### Mesures conformes aux IFRS

| <i>(en millions de dollars, sauf les montants par action)</i> | <b>T1 2023</b> | <b>T4 2022</b> | <b>T3 2022</b> | <b>T2 2022</b> | <b>T1 2022</b> | <b>T4 2021</b> | <b>T3 2021</b> | <b>T2 2021</b> |
|---------------------------------------------------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Produits des activités ordinaires                             | <b>1 255,4</b> | 1 070,30       | 510,5          | 628,6          | 1 170,4        | 824,9          | 362,6          | 365,6          |
| Marge brute                                                   | <b>541,2</b>   | 429,2          | 172,2          | 194,5          | 393,9          | 281,9          | 132,6          | 149,1          |
| Résultat net                                                  | <b>147,1</b>   | 63,0           | (206,9)        | (85,0)         | 141,0          | 13,8           | (35,9)         | (36,1)         |
| Par action de base                                            | <b>0,63 \$</b> | 0,27           | (1,06)         | (0,46)         | 0,68           | 0,04           | (0,24)         | (0,24)         |
| Par action dilué                                              | <b>0,63 \$</b> | 0,27           | (1,06)         | (0,46)         | 0,68           | 0,04           | (0,24)         | (0,24)         |
| Fonds de roulement (déficit), montant net <sup>1</sup>        | <b>57,3</b>    | 164,7          | (0,4)          | 39,1           | 161,9          | 10,1           | (111,5)        | (65,1)         |

<sup>1</sup>) Le fonds de roulement net comprend les créances clients et autres débiteurs, les charges payées d'avance et les dépôts et les stocks, déduction faite des dettes fournisseurs et autres créditeurs, des obligations locatives et des dividendes à verser.

### Mesures financières non conformes aux PCGR<sup>1</sup>

| <i>(en millions de dollars, sauf les montants par action)</i>                                                | <b>T1 2023</b> | <b>T4 2022</b> | <b>T3 2022</b> | <b>T2 2022</b> | <b>T1 2022</b> | <b>T4 2021</b> | <b>T3 2021</b> | <b>T2 2021</b> |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| BAIIA ajusté                                                                                                 | <b>272,1</b>   | 182,6          | (8,8)          | 25,6           | 250,4          | 142,2          | 13,0           | 31,6           |
| Flux de trésorerie d'exploitation ajustés avant les coûts de transaction, de restructuration et autres coûts | <b>242,5</b>   | 152,8          | (32,9)         | 5,6            | 232,4          | 131,6          | (4,8)          | 9,0            |
| Par action de base                                                                                           | <b>1,05 \$</b> | 0,66           | (0,14)         | 0,02           | 1,13           | 0,64           | (0,02)         | 0,04           |
| Par action dilués                                                                                            | <b>1,05 \$</b> | 0,66           | (0,14)         | 0,02           | 1,13           | 0,64           | (0,02)         | 0,04           |
| Flux de trésorerie d'exploitation ajustés                                                                    | <b>234,9</b>   | 102,5          | (47,2)         | (6,9)          | 225,3          | 123,3          | (11,7)         | 4,7            |
| Par action de base                                                                                           | <b>1,02 \$</b> | 0,44           | (0,20)         | (0,03)         | 1,09           | 0,60           | (0,06)         | 0,02           |
| Par action dilués                                                                                            | <b>1,02 \$</b> | 0,44           | (0,20)         | (0,03)         | 1,09           | 0,60           | (0,06)         | 0,02           |

<sup>1</sup>) Le BAIIA ajusté, les flux de trésorerie d'exploitation ajustés avant les coûts de transaction, de restructuration et autres coûts, les flux de trésorerie d'exploitation ajustés et les montants par action connexes sont des mesures non conformes aux PCGR; se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et rapprochements » à la page 30 du présent rapport.

Les résultats trimestriels de Supérieur font l'objet de variations saisonnières. Les ventes atteignent généralement un sommet au premier trimestre, au cours duquel environ le tiers du volume annuel des ventes de propane et d'autres carburants raffinés et de la marge brute est généré en raison de la demande aux fins de chauffage de la part des clients. Les ventes régressent ensuite au cours des deuxième et troisième trimestres, puis augmentent de nouveau de façon saisonnière au quatrième trimestre en raison de la demande de chauffage. Les acquisitions et dessaisissements peuvent aussi avoir une incidence sur les résultats trimestriels. Se reporter à la note 4 des états financiers consolidés résumés non audités du 31 mars 2023 pour d'autres précisions sur les acquisitions.

## Volumes

|                                                                      | T1 2023 | T4 2022 | T3 2022 | T2 2022 | T1 2022 | T4 2021 | T3 2021 | T2 2021 |
|----------------------------------------------------------------------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|
| Volumes de ventes du secteur                                         |         |         |         |         |         |         |         |         |
| Distribution de propane aux États-Unis (en millions de litres)       | 584     | 491     | 204     | 242     | 596     | 400     | 168     | 212     |
| Volumes de ventes du secteur                                         |         |         |         |         |         |         |         |         |
| Distribution de propane au Canada (en millions de litres)            | 413     | 356     | 180     | 226     | 457     | 356     | 186     | 216     |
| Volumes de ventes du secteur                                         |         |         |         |         |         |         |         |         |
| Distribution de propane en gros (en millions de litres) <sup>1</sup> | 497     | 395     | 278     | 303     | 344     | 287     | 166     | 176     |

<sup>1</sup>) Les volumes de ventes du secteur Distribution de propane en gros excluent les ventes intersectorielles.

### Le tableau suivant présente les volumes de ventes du secteur Distribution de propane aux États-Unis par utilisation finale :

| (en millions de litres) | T1 2023 | T4 2022 | T3 2022 | T2 2022 | T1 2022 | T4 2021 | T3 2021 | T2 2021 |
|-------------------------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|
| Secteur résidentiel     | 346     | 272     | 74      | 105     | 362     | 224     | 61      | 97      |
| Secteur commercial      | 238     | 219     | 130     | 137     | 234     | 176     | 107     | 115     |
| Total                   | 584     | 491     | 204     | 242     | 596     | 400     | 168     | 212     |

### Le tableau suivant présente les volumes de ventes du secteur Distribution de propane au Canada par utilisation finale :

| (en millions de litres) | T1 2023 | T4 2022 | T3 2022 | T2 2022 | T1 2022 | T4 2021 | T3 2021 | T2 2021 |
|-------------------------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|
| Secteur résidentiel     | 74      | 57      | 21      | 28      | 85      | 59      | 20      | 27      |
| Secteur commercial      | 339     | 299     | 159     | 198     | 372     | 297     | 166     | 189     |
| Total                   | 413     | 356     | 180     | 226     | 457     | 356     | 186     | 216     |

### Le tableau suivant présente les volumes de ventes du secteur Distribution de propane en gros par région :

| (en millions de litres) | T1 2023 | T4 2022 | T3 2022 | T2 2022 | T1 2022 | T4 2021 | T3 2021 | T2 2021 |
|-------------------------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|
| États-Unis              | 423     | 323     | 252     | 276     | 278     | 226     | 144     | 144     |
| Canada                  | 74      | 72      | 26      | 27      | 66      | 61      | 22      | 32      |
| Total                   | 497     | 395     | 278     | 303     | 344     | 287     | 166     | 176     |

## MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR ET RAPPROCHEMENTS

Tout au long du rapport de gestion, Supérieur utilise les termes suivants, qui ne sont pas définis par les IFRS, mais sont utilisés par la direction pour évaluer le rendement de Supérieur et de ses activités. Les investisseurs, les institutions financières et les agences de notation pourraient également utiliser ces mesures pour évaluer le rendement de Supérieur et sa capacité à assurer le service de la dette. Les mesures financières non conformes aux IFRS n'ont pas de définition normalisée prescrite par les PCGR, et il est par conséquent peu probable qu'elles soient comparables à des mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Les règlements sur les valeurs mobilières exigent que les mesures financières non conformes aux PCGR soient définies clairement et qu'elles fassent l'objet de rapprochements avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus comparables. Sauf indication contraire, ces mesures financières non conformes aux IFRS sont calculées et présentées de manière cohérente d'une période à l'autre. Certains éléments peuvent n'être pertinents que pour certaines périodes.

Les mesures financières non conformes aux PCGR ont pour objet d'apporter de l'information supplémentaire utile aux investisseurs et aux analystes, et elles n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Par conséquent, ces mesures ne doivent pas être considérées isolément ou prises comme des mesures de rechange aux indicateurs de rendement préparés conformément aux IFRS. Il se peut que d'autres émetteurs calculent ces mesures de façon différente. Les investisseurs sont priés de prendre note que les flux de trésorerie d'exploitation ajustés, le BAIIA lié aux activités d'exploitation et le BAIIA ajusté ne doivent pas être perçus comme des mesures pouvant

remplacer le résultat net, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ou d'autres mesures des résultats financiers établies conformément aux PCGR, ni comme un indicateur du rendement de Supérieur.

La direction a tenu compte de l'incidence de la SSUC dans la détermination de ses mesures financières non conformes aux PCGR, car elle est d'avis que cet avantage fait partie de l'incidence nette de la COVID-19 sur les résultats financiers de Supérieur. Les mesures financières non conformes aux PCGR sont présentées et définies comme suit :

### **Flux de trésorerie d'exploitation ajustés et flux de trésorerie d'exploitation ajustés par action**

Les flux de trésorerie d'exploitation ajustés correspondent aux flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation définis par les IFRS, ajustés pour tenir compte des variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, des autres charges, de la charge d'intérêts sans effet sur la trésorerie, de l'impôt sur le résultat exigible et des charges financières. Supérieur peut déduire ou ajouter d'autres éléments dans le calcul de ses flux de trésorerie d'exploitation ajustés; ces éléments pourraient généralement, mais pas nécessairement, être liés à l'acquisition d'entreprises, aux activités d'intégration, aux provisions de restructuration et aux autres coûts liés à l'acquisition et à l'intégration d'entreprises, et qui pourraient donner une représentation fautive de l'analyse des tendances concernant le rendement des activités. Le fait d'exclure ces éléments ne sous-entend pas qu'ils sont de nature non récurrente. Les flux de trésorerie d'exploitation ajustés et les flux de trésorerie d'exploitation ajustés par action sont présentés avant et après les coûts de transaction, de restructuration et autres coûts.

Le calcul des flux de trésorerie d'exploitation ajustés par action avant les coûts de transaction, de restructuration et autres coûts consiste à diviser ces derniers par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, en supposant la conversion des actions privilégiées en actions ordinaires. Le calcul des flux de trésorerie d'exploitation ajustés par action consiste à diviser les flux de trésorerie d'exploitation ajustés par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation.

Les flux de trésorerie d'exploitation ajustés constituent une mesure utilisée par la direction et les investisseurs pour évaluer le rendement continu des activités de Supérieur et sa capacité à générer des flux de trésorerie. Les flux de trésorerie d'exploitation ajustés représentent les flux de trésorerie générés par Supérieur qui sont disponibles pour les variations des besoins en matière de fonds de roulement, les activités d'investissement et les activités de financement de Supérieur, sans que leur utilisation soit limitée à celles-ci.

Le caractère saisonnier des résultats trimestriels de Supérieur doit être évalué dans le contexte des flux de trésorerie d'exploitation ajustés annualisés. Dans son calcul des flux de trésorerie d'exploitation ajustés, Supérieur procède à certains ajustements qui comprennent, sans s'y limiter, l'incidence du caractère saisonnier des activités, en particulier des secteurs Distribution de propane, en tenant compte des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, ce qui élimine les effets de l'écart entre le moment où les produits et les charges de Supérieur sont comptabilisés et celui où ils sont recouvrés ou payés, lesquels peuvent varier grandement d'un trimestre à l'autre.

### **Charge d'intérêts**

Les flux de trésorerie d'exploitation ajustés comprennent une charge d'intérêts correspondant aux charges financières définies par les IFRS, ajustées de manière à exclure la désactualisation des débetures, des emprunts et des passifs relatifs au démantèlement, ainsi que les autres éléments hors trésorerie, les intérêts perçus sur le billet du vendeur et les primes et autres pertes au titre du rachat des billets de premier rang non garantis.

### **BAIIA ajusté**

Le BAIIA ajusté correspond au bénéfice avant intérêts, impôt, amortissements, pertes (profits) à la cession d'actifs, charges financières, coûts de transaction, de restructuration et autres coûts et profits (pertes) latents sur les instruments financiers dérivés. Supérieur et les investisseurs utilisent le BAIIA ajusté pour évaluer les résultats consolidés de la Société ainsi que sa capacité à assurer le service de la dette. La Société effectue un rapprochement du BAIIA ajusté et du résultat avant impôt sur le résultat.

Le BAIIA ajusté constitue une mesure importante utilisée par la direction et les investisseurs pour évaluer le rendement continu des activités de Supérieur. Le BAIIA ajusté est aussi l'une des composantes utilisées pour déterminer la rémunération incitative à court terme de certains cadres. Le BAIIA ajusté est conforme à la marge des secteurs présentée à la note 29 des états financiers consolidés annuels.

Le caractère saisonnier des résultats trimestriels de Supérieur doit être évalué dans le contexte du BAIIA ajusté annualisé.

### **BAIIA lié aux activités d'exploitation**

Le BAIIA lié aux activités d'exploitation correspond à la somme du BAIIA ajusté du secteur Distribution de propane aux États-Unis et du BAIIA ajusté du secteur Distribution de propane au Canada. La direction se sert du BAIIA lié aux activités d'exploitation pour établir les objectifs des secteurs opérationnels de Supérieur (y compris les prévisions annuelles et les objectifs de rémunération variable). Le BAIIA lié aux activités d'exploitation, le BAIIA ajusté du secteur Distribution de propane aux États-Unis et le BAIIA ajusté du secteur Distribution de propane au Canada font l'objet d'un rapprochement avec le résultat avant impôt sur le résultat.

### **Rapprochement du résultat net, du BAIIA, du BAIIA ajusté et des flux de trésorerie d'exploitation ajustés**

L'information qui suit est tirée de la note 15 « Renseignements supplémentaires sur les états consolidés résumés du résultat net », de la note 19, « Informations relatives aux secteurs à présenter », et de la note 13, « Impôt sur le résultat » des états financiers consolidés résumés non audités aux 31 mars 2023 et 2022 et pour les trimestres clos à ces dates.

| <b>Pour le trimestre clos le 31 mars 2023</b>                                         | <b>Distribution<br/>de propane<br/>aux<br/>États-Unis</b> | <b>Distribution<br/>de propane<br/>au Canada</b> | <b>Distribution<br/>de propane<br/>en gros</b> | <b>Résultats<br/>d'exploitation</b> | <b>Siège<br/>social</b> | <b>Total</b> |
|---------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------|--------------------------------------------------|------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------|--------------|
| Résultat avant impôt sur le résultat                                                  | 143,4                                                     | 47,1                                             | 48,2                                           | 238,7                               | (30,0)                  | 208,7        |
| Ajustements :                                                                         |                                                           |                                                  |                                                |                                     |                         |              |
| Amortissements inclus dans les frais de<br>vente, de distribution et d'administration | 47,0                                                      | 17,9                                             | 4,4                                            | 69,3                                | 0,2                     | 69,5         |
| Charges financières                                                                   | 2,3                                                       | 0,8                                              | 0,1                                            | 3,2                                 | 23,1                    | 26,3         |
| <b>BAIIA</b>                                                                          | <b>192,7</b>                                              | <b>65,8</b>                                      | <b>52,7</b>                                    | <b>311,2</b>                        | <b>(6,7)</b>            | <b>304,5</b> |
| Profit à la cession d'actifs et autres éléments                                       | (0,1)                                                     | (0,2)                                            | (0,1)                                          | (0,4)                               | –                       | (0,4)        |
| Coûts de transaction, de restructuration et<br>autres coûts                           | 5,5                                                       | 0,2                                              | 0,1                                            | 5,8                                 | 1,8                     | 7,6          |
| Profits latents sur les instruments financiers<br>dérivés                             | (22,2)                                                    | –                                                | (12,5)                                         | (34,7)                              | (4,9)                   | (39,6)       |
| <b>BAIIA ajusté</b>                                                                   | <b>175,9</b>                                              | <b>65,8</b>                                      | <b>40,2</b>                                    | <b>281,9</b>                        | <b>(9,8)</b>            | <b>272,1</b> |
| Ajustements :                                                                         |                                                           |                                                  |                                                |                                     |                         |              |
| Charge d'impôt sur le résultat exigible                                               | –                                                         | –                                                | –                                              | –                                   | (4,8)                   | (4,8)        |
| Coûts de transaction, de restructuration et<br>autres coûts                           | (5,5)                                                     | (0,2)                                            | (0,1)                                          | (5,8)                               | (1,8)                   | (7,6)        |
| Charge d'intérêts                                                                     | (1,6)                                                     | (0,8)                                            | (0,2)                                          | (2,6)                               | (22,2)                  | (24,8)       |
| <b>Flux de trésorerie d'exploitation ajustés</b>                                      | <b>168,8</b>                                              | <b>64,8</b>                                      | <b>39,9</b>                                    | <b>273,5</b>                        | <b>(38,6)</b>           | <b>234,9</b> |



| Pour le trimestre clos le 31 mars 2022                                                | Distribution<br>de propane<br>aux<br>États-Unis | Distribution<br>de propane<br>au Canada | Distribution<br>de propane<br>en gros | Résultats<br>d'exploitation | Siège<br>social | Total  |
|---------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|-----------------------------------------|---------------------------------------|-----------------------------|-----------------|--------|
| Résultat avant impôt sur le résultat                                                  | 128,2                                           | 52,9                                    | 16,2                                  | 197,3                       | (10,2)          | 187,1  |
| Ajustements :                                                                         |                                                 |                                         |                                       |                             |                 |        |
| Amortissements inclus dans les frais de<br>vente, de distribution et d'administration | 32,9                                            | 16,8                                    | 1,7                                   | 51,4                        | 0,2             | 51,6   |
| Charges financières                                                                   | 1,3                                             | 0,8                                     | 0,1                                   | 2,2                         | 13,8            | 16,0   |
| BAIIA                                                                                 | 162,4                                           | 70,5                                    | 18,0                                  | 250,9                       | 3,8             | 254,7  |
| Perte (profit) à la cession d'actifs et autres<br>éléments                            | 0,2                                             | (1,1)                                   | (0,1)                                 | (1,0)                       | –               | (1,0)  |
| Coûts de transaction, de restructuration et<br>autres coûts                           | 3,9                                             | 0,2                                     | –                                     | 4,1                         | 3,0             | 7,1    |
| Perte latente (profit latent) sur les instruments<br>financiers dérivés               | (3,6)                                           | –                                       | 1,2                                   | (2,4)                       | (8,0)           | (10,4) |
| BAIIA ajusté                                                                          | 162,9                                           | 69,6                                    | 19,1                                  | 251,6                       | (1,2)           | 250,4  |
| Ajustements :                                                                         |                                                 |                                         |                                       |                             |                 |        |
| Charge d'impôt sur le résultat exigible                                               | –                                               | –                                       | –                                     | –                           | (1,7)           | (1,7)  |
| Coûts de transaction, de restructuration et<br>autres coûts                           | (3,9)                                           | (0,2)                                   | –                                     | (4,1)                       | (3,0)           | (7,1)  |
| Charge d'intérêts                                                                     | (0,9)                                           | (0,8)                                   | (0,1)                                 | (1,8)                       | (14,5)          | (16,3) |
| Flux de trésorerie d'exploitation ajustés                                             | 158,1                                           | 68,6                                    | 19,0                                  | 245,7                       | (20,4)          | 225,3  |

### Marge brute ajustée

La marge brute ajustée correspond aux produits diminués du coût des ventes ajusté pour tenir compte des profits et pertes réalisés sur les instruments dérivés liés à la gestion du risque sur marchandises. La direction utilise la marge brute ajustée pour établir les objectifs relatifs à la marge et évaluer les résultats. Les profits et pertes latents sur les instruments dérivés sur marchandises ne sont pas inclus en raison du fait que le contrat du client n'est pas pris en compte dans le calcul de la juste valeur de cette activité de gestion des risques.

### Rapprochement de la marge nette et de la marge nette ajustée

| Pour le trimestre clos le 31 mars 2023                                                        | Distribution<br>de propane<br>aux<br>États-Unis | Distribution<br>de propane<br>au Canada | Distribution<br>de propane<br>en gros | Total        |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|-----------------------------------------|---------------------------------------|--------------|
| Marge brute                                                                                   | 341,6                                           | 131,1                                   | 68,5                                  | 541,2        |
| Pertes réalisées sur les instruments dérivés liées à la gestion du risque<br>sur marchandises | (18,9)                                          | –                                       | (6,5)                                 | (25,4)       |
| <b>Marge brute ajustée</b>                                                                    | <b>322,7</b>                                    | <b>131,1</b>                            | <b>62,0</b>                           | <b>515,8</b> |

| Pour le trimestre clos le 31 mars 2022                                                       | Distribution<br>de propane<br>aux<br>États-Unis | Distribution<br>de propane<br>au Canada | Distribution<br>de propane<br>en gros | Total        |
|----------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|-----------------------------------------|---------------------------------------|--------------|
| Marge brute                                                                                  | 247,7                                           | 128,6                                   | 17,6                                  | 393,9        |
| Profits réalisés sur les instruments dérivés liés à la gestion du risque<br>sur marchandises | 27,2                                            | –                                       | 7,6                                   | 34,8         |
| <b>Marge brute ajustée</b>                                                                   | <b>274,9</b>                                    | <b>128,6</b>                            | <b>25,2</b>                           | <b>428,7</b> |

Les tableaux suivants présentent le rapprochement des profits réalisés (pertes réalisées) sur les instruments dérivés liés à la gestion du risque sur marchandises et les contrats de couverture libellés en devises et du total des profits (pertes) :

| <b>Pour le trimestre clos le 31 mars 2023</b>                                                                    | <b>Distribution<br/>de propane<br/>aux États-Unis</b> | <b>Distribution de<br/>propane en gros</b> | <b>Résultats<br/>d'exploitation</b> | <b>Siège social</b> | <b>Total</b> |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|--------------------------------------------|-------------------------------------|---------------------|--------------|
| Pertes réalisées sur les instruments dérivés<br>liés à la gestion du risque sur<br>marchandises                  | (18,9)                                                | (6,5)                                      | (25,4)                              | –                   | (25,4)       |
| Pertes réalisées sur les contrats de<br>couverture de change                                                     | –                                                     | –                                          | –                                   | (4,1)               | (4,1)        |
| Pertes réalisées incluses dans les flux de<br>trésorerie d'exploitation ajustés                                  | (18,9)                                                | (6,5)                                      | (25,4)                              | (4,1)               | (29,5)       |
| Profits latents sur les instruments dérivés<br>liés à la gestion du risque sur<br>marchandises                   | 22,2                                                  | 12,4                                       | 34,6                                | –                   | 34,6         |
| Profits latents sur les contrats de couverture<br>de change                                                      | –                                                     | –                                          | –                                   | 3,9                 | 3,9          |
| Pertes latentes sur les contrats dérivés<br>sur actions                                                          | –                                                     | –                                          | –                                   | (1,2)               | (1,2)        |
| Profits de change latents sur la dette<br>libellés en dollars américains                                         | –                                                     | –                                          | –                                   | 2,3                 | 2,3          |
| Profits latents exclus des flux de trésorerie<br>d'exploitation ajustés                                          | 22,2                                                  | 12,4                                       | 34,6                                | 5,0                 | 39,6         |
| <b>Total des profits sur les instruments<br/>dérivés et à la conversion des<br/>emprunts libellés en devises</b> | <b>3,3</b>                                            | <b>5,9</b>                                 | <b>9,2</b>                          | <b>0,9</b>          | <b>10,1</b>  |

| <b>Pour le trimestre clos le 31 mars 2022</b>                                                                    | <b>Distribution<br/>de propane<br/>aux États-Unis</b> | <b>Distribution de<br/>propane en gros</b> | <b>Résultats<br/>d'exploitation</b> | <b>Siège social</b> | <b>Total</b> |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|--------------------------------------------|-------------------------------------|---------------------|--------------|
| Profits réalisés sur les instruments dérivés<br>liés à la gestion du risque<br>sur marchandises                  | 27,2                                                  | 7,6                                        | 34,8                                | –                   | 34,8         |
| Profits réalisés sur les contrats de<br>couverture de change                                                     | –                                                     | –                                          | –                                   | 1,5                 | 1,5          |
| Profits réalisés inclus dans les flux de<br>trésorerie d'exploitation ajustés                                    | 27,2                                                  | 7,6                                        | 34,8                                | 1,5                 | 36,3         |
| Profits latents (pertes latentes) sur les<br>instruments dérivés liés à la gestion du<br>risque sur marchandises | 3,6                                                   | (1,2)                                      | 2,4                                 | –                   | 2,4          |
| Profits latents sur les contrats de couverture<br>de change                                                      | –                                                     | –                                          | –                                   | 3,4                 | 3,4          |
| Pertes latentes sur les contrats dérivés<br>sur actions                                                          | –                                                     | –                                          | –                                   | (2,9)               | (2,9)        |
| Pertes latentes sur la contrepartie<br>éventuelle                                                                | –                                                     | –                                          | –                                   | (0,4)               | (0,4)        |
| Profits de change latents sur la dette<br>libellés en dollars américains                                         | –                                                     | –                                          | –                                   | 7,9                 | 7,9          |
| Profits latents (pertes latentes) exclus des<br>flux de trésorerie d'exploitation ajustés                        | 3,6                                                   | (1,2)                                      | 2,4                                 | 8,0                 | 10,4         |
| <b>Total des profits sur les instruments dérivés<br/>et à la conversion des emprunts libellés<br/>en devises</b> | <b>30,8</b>                                           | <b>6,4</b>                                 | <b>37,2</b>                         | <b>9,5</b>          | <b>46,7</b>  |

## Coûts d'exploitation

Les coûts d'exploitation pour les secteurs Distribution de propane aux États-Unis, Distribution de propane au Canada et Distribution de propane en gros comprennent les salaires et avantages sociaux, les coûts de la main-d'œuvre liés aux chauffeurs et au personnel administratif, les coûts liés à l'entretien et à l'exploitation du parc de véhicules, les frais de transport et de distribution exclus du coût des ventes, ainsi que les coûts liés à la propriété et à l'entretien de terrains, de bâtiments et du matériel, comme les loyers, les frais d'entretien et de réparation, les coûts liés à l'environnement, aux services publics et aux assurances ainsi que les taxes foncières. Les coûts d'exploitation ne rendent pas compte des profits ou des pertes à la cession d'actifs, des amortissements, des coûts de transaction, de restructuration et d'intégration.

Les coûts d'exploitation s'entendent des frais de vente, de distribution et d'administration ajustés au titre des amortissements, des profits ou des pertes à la cession d'actifs et des coûts de transaction, de restructuration et autres coûts.

Les coûts d'exploitation du siège social comprennent les salaires et avantages sociaux des employés, les honoraires et les autres coûts liés au siège social. Ces coûts s'entendent des frais de vente, de distribution et d'administration du siège social ajustés pour exclure les amortissements, les profits ou pertes à la cession d'actifs et les coûts de transaction, de restructuration et autres coûts.

## Rapprochement des frais de vente, de distribution et d'administration et des coûts d'exploitation

| Pour le trimestre clos le 31 mars 2023                                             | Distribution<br>de propane<br>aux<br>États-Unis | Distribution<br>de propane<br>au Canada | Distribution<br>de propane<br>en gros | Résultats<br>d'exploitation | Siège<br>social | Total        |
|------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|-----------------------------------------|---------------------------------------|-----------------------------|-----------------|--------------|
| Frais de vente, de distribution et d'administration                                | 199,2                                           | 83,2                                    | 26,2                                  | 308,6                       | 7,7             | 316,3        |
| Amortissements inclus dans les frais de vente, de distribution et d'administration | (47,0)                                          | (17,9)                                  | (4,4)                                 | (69,3)                      | (0,2)           | (69,5)       |
| Coûts de transaction, de restructuration et autres coûts                           | (5,5)                                           | (0,2)                                   | (0,1)                                 | (5,8)                       | (1,8)           | (7,6)        |
| Profit à la cession d'actifs et autres éléments                                    | 0,1                                             | 0,2                                     | 0,1                                   | 0,4                         | —               | 0,4          |
| <b>Coûts d'exploitation</b>                                                        | <b>146,8</b>                                    | <b>65,3</b>                             | <b>21,8</b>                           | <b>233,9</b>                | <b>5,7</b>      | <b>239,6</b> |

| Pour le trimestre clos le 31 mars 2022                                             | Distribution<br>de propane<br>aux États-Unis | Distribution<br>de propane<br>au Canada | Distribution<br>de propane<br>en gros | Résultats<br>d'exploitation | Siège<br>social | Total        |
|------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------|-----------------------------------------|---------------------------------------|-----------------------------|-----------------|--------------|
| Frais de vente, de distribution et d'administration                                | 149,0                                        | 74,9                                    | 7,7                                   | 231,6                       | 5,9             | 237,5        |
| Amortissements inclus dans les frais de vente, de distribution et d'administration | (32,9)                                       | (16,8)                                  | (1,7)                                 | (51,4)                      | (0,2)           | (51,6)       |
| Coûts de transaction, de restructuration et autres coûts                           | (3,9)                                        | (0,2)                                   | —                                     | (4,1)                       | (3,0)           | (7,1)        |
| Profit (perte) à la cession d'actifs et autres éléments                            | (0,2)                                        | 1,1                                     | 0,1                                   | 1,0                         | —               | 1,0          |
| <b>Coûts d'exploitation</b>                                                        | <b>112,0</b>                                 | <b>59,0</b>                             | <b>6,1</b>                            | <b>177,1</b>                | <b>2,7</b>      | <b>179,8</b> |

## Dette nette, BAIIA ajusté pro forma et ratio de levier

Le BAIIA ajusté pro forma, la dette nette et le ratio de levier sont des mesures non conformes aux PCGR. Supérieur utilise le BAIIA ajusté pro forma et la dette nette pour calculer son ratio de levier. Supérieur, ainsi que les investisseurs et les autres utilisateurs des états financiers utilisent ce ratio pour évaluer la capacité de la Société à assurer le service de la dette.

Le BAIIA ajusté pro forma correspond au BAIIA ajusté calculé sur une période de douze mois continus en tenant compte de l'incidence pro forma des acquisitions et des cessions, ajusté en fonction du premier jour de la période de calcul. Supérieur utilise le BAIIA ajusté pro forma pour calculer son ratio de levier.

La dette nette est déterminée en additionnant les emprunts, avant les frais de financement différés et les obligations locatives, puis en soustrayant de cette somme la trésorerie et les équivalents de trésorerie de Supérieur, de même que le billet du vendeur. Supérieur utilise la dette nette pour calculer son ratio de levier.

Le ratio de levier est calculé en divisant la dette nette de Supérieur par son BAIIA ajusté pro forma.

### Rapprochement de la dette nette et du BAIIA ajusté pro forma

|                                                               | 31 mars<br>2023 | 31 décembre<br>2022 |
|---------------------------------------------------------------|-----------------|---------------------|
| <i>(en millions)</i>                                          |                 |                     |
| Emprunts courants                                             | 14,6            | 14,8                |
| Tranche courante des obligations locatives                    | 49,2            | 47,3                |
| Emprunts non courants                                         | 1 668,0         | 1 911,3             |
| Tranche non courante des obligations locatives                | 171,1           | 175,7               |
|                                                               | 1 902,9         | 2 149,1             |
| Ajouter : Frais de financement différés et escomptes          | 19,0            | 19,9                |
| Déduire : Trésorerie et équivalents de trésorerie             | (80,7)          | (58,4)              |
| Déduire : Billet du vendeur <sup>1</sup>                      | –               | (128,0)             |
| Dette nette                                                   | 1 841,2         | 1 982,6             |
| BAIIA ajusté pour l'exercice clos en 2022                     | 449,8           | 449,8               |
| BAIIA ajusté pour la période close le 31 mars 2022            | (250,4)         | –                   |
| BAIIA ajusté pour la période close le 31 mars 2023            | 272,1           | –                   |
| Ajustement pro forma                                          | 1,1             | 35,8                |
| BAIIA ajusté pro forma pour la période de douze mois continus | 472,6           | 485,6               |
| Ratio de levier                                               | 3,9 fois        | 4,1 fois            |

<sup>1)</sup> Supérieur a reçu le produit de la vente du billet du vendeur en janvier 2023.

## **FACTEURS DE RISQUE POUR SUPÉRIEUR**

Les facteurs de risque et incertitudes qui suivent représentent un sommaire de l'évaluation de Supérieur de ses facteurs de risque importants détaillés à la rubrique « Risques liés à nos activités » de la dernière notice annuelle de Supérieur, archivée sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières au [www.sedar.com](http://www.sedar.com) et sur celui de Supérieur, au [www.superiorplus.com](http://www.superiorplus.com). Certains des risques les plus importants pour les activités de Supérieur sont décrits dans la notice annuelle, par type de risque : financier, stratégique, opérationnel et juridique.

### **Les risques généraux auxquels Supérieur est exposée sont les suivants :**

#### **Événements catastrophiques, catastrophes naturelles, conditions météorologiques difficiles et maladies**

Supérieur peut être touchée à des degrés divers par des événements qui échappent à son contrôle, notamment les cyberattaques, les accès non autorisés, les pannes d'électricité, les pandémies, les attaques terroristes, les actes de guerre, les tremblements de terre, les ouragans, les tornades, les incendies, les inondations, les tempêtes de verglas ou d'autres catastrophes naturelles ou d'origine humaine. Nous nous engageons à nous préparer aux situations d'urgence, notamment par une planification de la continuité des activités en vue d'atténuer les risques, mais de tels événements peuvent évoluer très rapidement et leurs répercussions sont difficiles à prévoir. Par conséquent, rien ne garantit qu'en cas de pareille catastrophe, nos activités et notre capacité à poursuivre nos activités ne seront pas perturbées. La survenance de tels événements pourrait ne pas nous libérer de nos obligations envers des tiers. Un événement catastrophique, y compris l'éclosion d'une maladie infectieuse, une pandémie ou une menace sanitaire similaire, telle que l'épidémie du nouveau coronavirus, ou la crainte de l'une des situations susmentionnées, pourrait avoir une incidence négative sur Supérieur et provoquer des retards et des perturbations dans nos activités ou notre chaîne d'approvisionnement, des pénuries de main-d'œuvre, des retards dans les projets d'expansion et des fermetures d'installations, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur notre capacité à mener nos activités et pourrait augmenter nos coûts. En outre, la liquidité, la volatilité, la disponibilité du crédit et les conditions financières et de marché, en général, pourraient changer en tout temps. Chacun de ces événements, pris isolément ou en combinaison avec les autres, pourrait avoir des répercussions importantes sur notre situation financière, nos résultats d'exploitation et nos flux de trésorerie.

#### **Les dividendes en trésorerie versés aux actionnaires dépendent de la performance de Supérieur SEC**

Supérieur dépend entièrement des activités et des actifs de Supérieur SEC. La capacité de Supérieur à verser des dividendes à ses actionnaires dépend de la capacité de Supérieur SEC à verser des distributions sur ses parts de société en commandite en circulation ainsi que des activités de Supérieur SEC.

Il n'existe aucune assurance relativement au montant en trésorerie qui sera distribué par Supérieur SEC ou généré par Supérieur SEC et, par conséquent, relativement aux fonds disponibles pour le versement de dividendes aux actionnaires. Le montant des distributions sur les parts de société en commandite dépendra de divers facteurs, notamment, sans s'y limiter, le rendement des activités d'exploitation de Supérieur SEC, l'incidence des acquisitions ou des cessions sur la situation de Supérieur SEC et d'autres facteurs qui peuvent être indépendants de la volonté de Supérieur SEC ou de Supérieur. D'importants investissements de maintien de la part de Supérieur SEC ou une diminution du rendement de Supérieur SEC pourraient occasionner une diminution, possiblement importante, des fonds disponibles pour le versement de dividendes aux actionnaires.

La politique en matière de dividendes de Supérieur et la politique en matière de distribution de Supérieur SEC peuvent être modifiées, si nécessaire, au gré du conseil d'administration de Supérieur ou de celui de Superior General Partner Inc., le commandité de Supérieur SEC. La politique en matière de dividendes de Supérieur et la politique en matière de distribution de Supérieur SEC sont également assujetties aux modalités d'ententes contractuelles, notamment des ententes avec des prêteurs de Supérieur et de ses sociétés liées, ainsi qu'à des restrictions aux termes du droit des sociétés.

### **Actions additionnelles**

Dans l'éventualité où le conseil d'administration de Supérieur décide d'émettre des actions ordinaires, des actions privilégiées ou des titres convertibles en actions ordinaires additionnelles, les actionnaires actuels pourraient faire face à une importante dilution.

### **Accès à des capitaux**

Les facilités de crédit et les billets américains de premier rang de Supérieur SEC renferment des clauses restrictives aux termes desquelles Supérieur SEC doit réussir certains tests financiers et qui restreignent, entre autres, la capacité de Supérieur SEC d'obtenir du financement additionnel, de céder des actifs ou encore de verser des dividendes ou des distributions dans certaines circonstances. Ces restrictions peuvent empêcher Supérieur SEC d'effectuer des remboursements de capital ou des distributions sur les parts de société en commandite.

La presque totalité des flux de trésorerie disponibles étant allouée aux versements de dividendes par Supérieur SEC, les dépenses d'investissement visant le financement d'occasions de croissance ne peuvent être réalisées que lorsque d'autres sources de financement sont disponibles. Des difficultés à obtenir du financement additionnel pourraient limiter la croissance future des activités de Supérieur SEC et, avec le temps, avoir une incidence défavorable importante sur le montant des flux de trésorerie disponibles pour le versement de dividendes aux actionnaires.

Une diminution ou une indisponibilité des sources de financement externes, notamment les marchés publics et privés, pourraient nuire à la capacité de Supérieur et de Supérieur SEC d'engager les dépenses d'investissement nécessaires au maintien ou à la croissance des activités actuelles ainsi qu'à la capacité d'effectuer des versements en capital ou des remboursements de débetures requis aux termes de ses facilités de crédit à terme.

### **Taux d'intérêt**

Supérieur est exposée à un risque de taux d'intérêt variables lié à des emprunts à taux variables et a recours, de temps à autre, à des instruments dérivés afin de réduire ce risque. Une grande partie des ventes du secteur Distribution de propane dépend de la conjoncture économique générale. Habituellement, en période de prospérité économique, les taux d'intérêt augmentent au même titre que la demande des clients de Supérieur, ce qui fait augmenter les ventes de Supérieur et lui donne une meilleure flexibilité pour répondre aux besoins en matière de taux d'intérêt. L'inverse est vrai également. Ainsi, il existe une relation entre les niveaux d'activité économique, les taux d'intérêt et la capacité de Supérieur à payer des taux plus ou moins élevés. Toutefois, des taux d'intérêt plus élevés se répercuteront sur les coûts d'emprunt de Supérieur, ce qui aura une incidence défavorable sur Supérieur.

### **Risque de change**

Une partie des flux de trésorerie nets de Supérieur est libellée en dollars américains. En conséquence, les fluctuations du taux de change entre les dollars canadien et américain peuvent avoir une incidence sur la rentabilité. Supérieur tente d'atténuer ce risque en ayant recours à des instruments financiers dérivés.

### **Changements apportés aux lois et profil fiscal prévu**

Rien ne garantit que les lois, les règlements ou la réglementation connexe s'appliquant à Supérieur, compte tenu du nombre de territoires dans lesquels Supérieur exerce ses activités, ne seront pas modifiés, interprétés ou appliqués d'une façon défavorable pour Supérieur et ses actionnaires. En outre, rien ne garantit que les autorités fiscales des pays où Supérieur exerce ses activités accepteront la façon dont Supérieur calcule son revenu aux fins de l'impôt ou que les diverses autorités fiscales mentionnées dans les présentes ne modifieront pas leurs pratiques administratives au détriment de Supérieur ou de ses actionnaires.

### **Acquisitions et dessaisissements**

Supérieur pourrait ne pas être en mesure de trouver ou d'acheter les biens qu'elle cible à des conditions acceptables sur le plan économique. Les conventions d'acquisition de Supérieur comporteront certaines déclarations, garanties et indemnités, sous réserve de certaines limites et de certains seuils applicables, et Supérieur fera preuve de diligence raisonnable avant la réalisation de ces acquisitions. Toutefois, si de telles déclarations et garanties devaient se révéler inexacts ou leur application, limitée, si des responsabilités devaient être découvertes et dépasser ces

limites ou ne pas être couvertes par ces déclarations, garanties ou indemnités ou si les vendeurs concernés devaient manquer à leurs obligations ou que certaines responsabilités n'étaient pas indiquées dans ces conventions, Supérieur pourrait devoir assumer l'une ou l'autre de ces responsabilités, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur Supérieur. En outre, il se pourrait que des responsabilités ou des risques ne soient pas découverts dans le cadre de cette diligence raisonnable, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur Supérieur.

Supérieur doit acquérir des entreprises complémentaires afin d'exécuter sa stratégie commerciale de manière optimale. Les systèmes de distribution, les technologies, le personnel ou les secteurs d'activité clés des entreprises que Supérieur acquiert pourraient ne pas être intégrés de façon efficace à ses activités, ou ses alliances pourraient s'avérer non fructueuses. De plus, il n'existe aucune certitude qu'une acquisition prévue sera menée à terme, car Supérieur pourrait ne pas être en mesure d'obtenir l'approbation des actionnaires ou les approbations gouvernementales et réglementaires requises aux fins d'une acquisition prévue, ou les approbations gouvernementales ou réglementaires requises pourraient entraîner des délais. Des pénalités pourraient être imposées si une acquisition prévue n'avait pas lieu. Il se pourrait également que Supérieur ne puisse pas procéder de manière fructueuse à certains dessaisissements selon des modalités satisfaisantes, voire jamais. Les dessaisissements pourraient entraîner une réduction du total des produits de Supérieur et de son résultat net supérieure au prix de vente. Les modalités, déclarations, garanties et indemnités associées, le cas échéant, aux dessaisissements sont susceptibles de comporter des risques futurs.

### **Technologies de l'information et cybersécurité**

Supérieur utilise un certain nombre de systèmes de technologies de l'information pour gérer ses activités et l'exploitation de ses installations. Il est essentiel que ces systèmes soient fiables et sûrs. Dans le cas où le fonctionnement de ces systèmes serait interrompu ou cesserait sans qu'il soit possible de le rétablir rapidement, ou dans le cas où ces technologies ne seraient plus prises en charge, cela pourrait nuire à la capacité de Supérieur d'exploiter ses installations et d'exercer ses activités. Supérieur continue de faire des progrès en matière de planification technologique. La Société évalue continuellement son risque lié à la cybersécurité. Pour atténuer ce risque, elle a embauché un prestataire externe de services de cybersécurité, qui met en œuvre des solutions technologiques de premier plan, anime des formations complètes pour les employés et assure la protection des systèmes grâce à un logiciel de surveillance.

Bien que les systèmes technologiques employés par Supérieur soient conçus pour être sûrs et que Supérieur ait mis en œuvre divers moyens d'atténuer les cyberrisques, il existe toujours une possibilité qu'un tiers ait accès aux systèmes sans autorisation. Une telle infraction à la sécurité pourrait avoir de nombreuses conséquences graves, notamment l'indisponibilité, l'interruption ou la perte d'une fonction clé des systèmes de contrôle de Supérieur, ou la divulgation sans autorisation, l'altération ou la perte d'informations confidentielles relatives à l'entreprise ou à sa clientèle, ou de renseignements personnels. Supérieur s'efforce de prévenir de telles atteintes à la sécurité en mettant en place diverses mesures de sécurité des technologies de l'information, en séparant ses systèmes de contrôle de ses réseaux d'utilisation générale, en engageant des consultants et des employés qualifiés pour gérer les applications technologiques de Supérieur, en menant périodiquement des audits et en adoptant les politiques et procédures nécessaires.

### **Concurrence**

Le propane est en situation de concurrence avec d'autres sources énergétiques, notamment le gaz naturel, l'électricité et le mazout, dont certaines sont moins coûteuses sur une base énergétique équivalente. Bien que le propane présente habituellement un meilleur rapport qualité-prix que l'électricité, cette dernière demeure une concurrente majeure dans la plupart des régions. Le mazout est également utilisé comme source de chauffage pour les résidences, les commerces et les industries et, sur une base énergétique équivalente, il est généralement moins coûteux; toutefois, l'efficacité opérationnelle, les facteurs environnementaux et la qualité de l'air aident à rendre le propane plus concurrentiel par rapport au mazout. En général, à l'exception de certaines applications industrielles et commerciales, le propane n'est pas concurrentiel par rapport au gaz naturel lorsque cette énergie est accessible. D'autres sources énergétiques de rechange, comme le gaz naturel comprimé, le méthanol et l'éthanol, sont disponibles ou pourraient être développées davantage et avoir une incidence sur l'avenir du secteur du propane en

général, et sur le secteur de distribution de propane au Canada en particulier. La tendance vers une augmentation des mesures de conservation et les avancées technologiques en matière d'efficacité énergétique pourraient avoir une incidence défavorable sur la demande de propane ainsi que sur les ventes des secteurs de la Distribution de propane. L'augmentation du coût du propane incite les clients à réduire leur consommation de combustible et à investir dans du matériel à plus haute efficacité énergétique, réduisant ainsi la demande. Le prix du pétrole brut et du gaz naturel a une incidence sur celui du propane.

La demande de propane destiné au secteur automobile dépend du prix du propane, de l'acceptation des possibilités de conversion au propane par le marché et de la disponibilité des infrastructures. Supérieur a conclu des partenariats stratégiques avec des sociétés spécialisées dans les technologies de conversion après-vente. Ce secteur a été touché par le développement de moteurs plus complexes et efficaces sur le plan de la consommation de carburant qui ont fait augmenter le coût de conversion au propane des moteurs et ont réduit les économies par kilomètre parcouru.

Généralement, les grands commerçants offrant un service complet dans l'ensemble du pays et les plus petits commerçants indépendants locaux se livrent concurrence à l'échelle locale sur les marchés de distribution de propane aux États-Unis. La concurrence entre les commerçants s'exerce principalement sur les prix et les services, et les commerçants tentent d'exercer leurs activités à proximité des clients, habituellement dans un rayon de commercialisation de 60 kilomètres d'un dépôt central, afin de réduire au minimum les frais de livraison et de fournir un service rapide.

#### **Variabilité des volumes, conditions météorologiques et demande économique**

Les conditions météorologiques, la conjoncture générale et la volatilité du prix du propane ont une incidence sur les volumes de consommation de propane. La température influe sur la demande de propane, principalement pour le chauffage résidentiel et industriel ainsi qu'à des fins agricoles comme le séchage des récoltes.

Des conditions météorologiques difficiles peuvent exacerber la demande à l'égard du propane, nuire au transport et à la livraison de propane ou restreindre la capacité de Supérieur à obtenir du propane de ses fournisseurs. Ces conditions peuvent également faire augmenter les coûts d'exploitation de Supérieur et réduire la demande des clients à l'égard du propane, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur les résultats de Supérieur. En revanche, les clients ont tendance à être moins sensibles au coût et à leur volume de consommation lorsque les prix sont bas.

Les augmentations soudaines de la demande découlant des conditions météorologiques ou d'autres facteurs peuvent exercer des pressions sur la chaîne d'approvisionnement et compromettre la capacité de Supérieur à obtenir davantage de propane. La capacité des fournisseurs de services de transport (sociétés ferroviaires et sociétés de transport routier) à fournir des ressources lorsque la demande atteint des pointes extrêmes est limitée. Les variations des coûts d'approvisionnement en propane sont habituellement transmises aux clients, mais les décalages (entre l'achat du propane par Supérieur et la vente du propane aux clients) peuvent entraîner des fluctuations tant positives que négatives des marges brutes.

La demande pour les utilisations finales de chauffage est prévisible. Toutefois, les conditions météorologiques et la conjoncture générale ont une incidence sur les volumes de carburants raffinés et de propane disponibles sur le marché. Les conditions météorologiques ont une incidence sur la demande immédiate, principalement en ce qui concerne le chauffage, tandis que la demande à plus long terme diminue en raison des conditions économiques, à mesure que les clients privilégient des solutions de conservation de la chaleur et de chauffage d'appoint provenant de sources de rechange, comme l'électricité et, dans une moindre mesure, les granulés de bois et l'énergie solaire.



### **Demande, offre et établissement des prix**

Supérieur propose à ses clients divers programmes d'achat de propane et de mazout à prix fixe. De façon à atténuer les risques de prix découlant de tels services offerts à ses clients, Supérieur s'appuie sur ses stocks physiques, ainsi que sur des contrats à terme de gré à gré sur marchandises conclus avec des tiers, dont les modalités et les volumes s'apparentent à ceux des contrats conclus avec les clients. En période de forte volatilité du prix du propane, les programmes d'achat de propane à prix fixe donnent lieu à un risque de surapprovisionnement ou sousapprovisionnement puisque la demande de la clientèle peut être considérablement supérieure ou inférieure aux quantités disponibles. En outre, si les prix du propane affichent une forte diminution après l'adhésion de clients à un programme d'achat de propane à prix fixe, il existe un risque que ces clients ne respectent pas leurs engagements. Il pourrait être impossible de maintenir les marges unitaires aux niveaux actuels si les conditions du marché changent considérablement.

Les activités de Certarus entraînent une exposition aux fluctuations des prix des marchandises, notamment le gaz naturel, le diesel et le propane. En fonction des volumes livrés par la Société selon une structure de prix tout compris, des hausses subites du prix du gaz naturel peuvent donner lieu à une compression des marges. Cependant, la Société cherche activement à réduire son exposition aux prix des marchandises. En plus de pouvoir ajuster les prix dans le cadre de contrats à court terme, à mesure qu'ils se renouvellent, la Société dispose de mécanismes contractuels qui permettent de transférer les coûts excédentaires du gaz naturel lorsque les indices dépassent un certain seuil. Ces mesures offrent une protection importante contre le risque de perte dans un contexte de hausse du prix du gaz naturel.

### **Incertitudes politiques**

Des événements politiques imprévus, des procédures juridiques ou de l'incertitude politique sur les marchés dans lesquels nous possédons et exploitons des actifs, dans lesquels nous vendons ou transportons nos produits et où nous pourrions envisager d'accroître nos activités pourraient créer de l'incertitude économique ou autrement avoir une incidence sur nos activités, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur notre rendement financier. Un environnement politique incertain peut découler de changements fréquents de gouvernement et des priorités et politiques gouvernementales connexes, d'un conflit politique ou de la mise en œuvre, ou de la menace, de mesures protectionnistes. En outre, les suites des enjeux politiques dans les marchés où nous exerçons nos activités pourraient se traduire également par une incertitude juridique et par des lois et des règlements nationaux, étatiques et/ou provinciaux divergents, ce qui pourrait contribuer à l'incertitude économique générale. Une telle incertitude pourrait perturber nos activités et notamment nuire aux activités de nos clients et fournisseurs et/ou à nos relations avec eux.

À l'heure actuelle, des procédures juridiques en cours rendent l'exploitation continue du pipeline Line 5 au Michigan incertaine. Nous utilisons ce pipeline pour transporter les liquides de gaz naturel vers nos entreprises. Le pipeline Line 5 fournit du pétrole léger et des liquides de gaz naturel au Michigan, en Ohio, en Ontario et ailleurs. Si ces procédures se traduisent par une interruption de services, cela pourrait nuire à la capacité de Supérieur à répondre à la demande de sa clientèle et pourrait avoir une incidence défavorable sur sa situation financière, ses résultats d'exploitation et ses flux de trésorerie.

### **Perturbations dans le réseau de transport**

Les deux secteurs opérationnels de Supérieur dépendent du transport ferroviaire pour la livraison et la réception de matériaux et de produits dans l'ensemble du Canada et des États-Unis afin de répondre à la demande des clients. En raison du caractère étroitement intégré de l'infrastructure du transport de marchandises en Amérique du Nord, les activités de Supérieur peuvent être compromises lorsque son transporteur ou toute autre voie de transport, notamment d'autres entreprises ferroviaires qui partagent les voies ferrées avec son transporteur, doivent interrompre le service. Une importante interruption de services pendant une longue période touchant une ou plusieurs de ces entités pourrait nuire à la capacité de Supérieur à poursuivre son exploitation et à répondre à la demande de sa clientèle et pourrait avoir une incidence défavorable sur ses résultats d'exploitation. Une interruption de services peut survenir, entre autres, en cas de conditions météorologiques difficiles et de catastrophes naturelles (par exemple un froid ou une chaleur extrême), d'inondations, de périodes de sécheresse, d'incendies, d'ouragans et

de tremblements de terre, en plus de prendre la forme de conflits de travail et de crises politiques, tels que des protestations, des barrages intentionnels et des actes de terrorisme.

### **Contexte économique actuel**

Au cours du premier trimestre de 2020, l'éclosion rapide d'une nouvelle souche du coronavirus, désignée expressément comme la pandémie de COVID-19, a amené les gouvernements à l'échelle mondiale à adopter des mesures d'urgence et des restrictions pour contrer la propagation du virus. Ces mesures et restrictions, qui comprennent des interdictions de voyager, des fermetures d'entreprises volontaires et ordonnées, et des quarantaines obligatoires et volontaires, des ordonnances d'isolement et la distanciation physique, ont fortement perturbé les entreprises partout dans le monde, entraînant un ralentissement économique. Les gouvernements et les banques centrales ont mis de l'avant des mesures budgétaires et monétaires sans précédent en vue de stabiliser l'économie. Supérieur surveille les programmes d'aide gouvernementaux applicables pour déterminer si elle remplit les conditions requises pour y participer.

La pandémie de COVID-19 a également entraîné une baisse significative de la demande mondiale de pétrole brut. Outre l'incidence de la pandémie, la production de mars et d'avril 2020 des pays membres de l'OPEP+ a contribué à l'offre excédentaire à l'échelle mondiale et donné lieu à des prix du pétrole particulièrement volatils. Le propane est un dérivé issu du traitement du gaz naturel et du raffinage du pétrole, si bien que la volatilité persistante des prix du pétrole pourrait entraîner des perturbations dans l'approvisionnement en propane dans le cas où la production de pétrole et de gaz naturel se voyait réduite.

Les effets futurs de ces événements sur la liquidité, la volatilité, la disponibilité du crédit et les conditions financières et de marché en général pourraient évoluer à tout moment. La durée et l'incidence ultime sur l'économie sont inconnues à l'heure actuelle, et c'est pourquoi il est difficile d'estimer l'incidence à plus long terme que celle-ci aura sur nos activités et sur les marchés pour nos produits. À l'heure actuelle, nous prévoyons une incidence sur nos activités, notamment en ce qui a trait à nos clients qui exercent leurs activités dans des secteurs considérés par les gouvernements comme non essentiels et aux clients qui ont dû réduire leurs capacités opérationnelles. Au cours du trimestre clos le 31 mars 2023, ces événements ont occasionné une baisse du volume de ventes et des prix de vente du secteur Distribution de propane au Canada et, dans une moindre mesure, des secteurs Distribution de propane aux États-Unis et Distribution de propane en gros. La direction a pris des mesures pour réduire les coûts en capital et les frais de vente, de distribution et d'administration en vue de réduire au minimum l'incidence de ces événements sur notre entreprise.

Les secteurs opérationnels de Supérieur offrent des services essentiels dans toutes les provinces, tous les États et tous les territoires où Supérieur exerce ses activités. En réponse à la pandémie de COVID-19, et conformément aux recommandations des autorités sanitaires locales, des procédures et des protocoles d'exploitation améliorés ont été mis en place pour protéger nos employés et nos clients et pour maintenir nos sites et nos installations à un niveau de propreté encore plus élevé.

La direction continue d'assurer le suivi de la situation et pourrait devoir prendre d'autres mesures qui pourraient influencer grandement sur ses activités.

### **Santé, sécurité et environnement**

Les activités de Supérieur sont assujetties aux risques liés à la manutention, au stockage et au transport de propane en grande quantité. Pour limiter les risques, Supérieur a élaboré un programme global de protection de l'environnement, de santé et de sécurité. Le programme prévoit une politique environnementale, un code de pratique, des vérifications internes périodiques, la formation des employés, la présentation de rapports trimestriels et annuels, de même que la prévention des urgences et les interventions en cas d'urgence.

Par l'intermédiaire d'un système de gestion centralisé de la sécurité et de l'environnement, le secteur de distribution de propane aux États-Unis s'assure que des pratiques sécuritaires et la conformité réglementaire font partie intégrante de ses activités. L'entreposage et la livraison de carburants raffinés font courir le risque de déversements

qui pourraient avoir une incidence défavorable sur le sol et l'eau des installations d'entreposage et des propriétés des clients.

Supérieur exerce ses activités de distribution de carburants au Canada et aux États-Unis; par conséquent, les modifications des lois, des règlements ou des politiques pourraient avoir une incidence sur ces activités. Cette situation pourrait soit être favorable aux sources d'énergie concurrentielles, soit augmenter les coûts liés à la conformité ou avoir des répercussions défavorables sur les activités du secteur Distribution de propane par rapport à ces sources d'énergie concurrentes. Ces modifications pourraient avoir des répercussions négatives sur les activités du secteur Distribution de propane.

#### **Relations avec les employés et relations du travail**

Environ 2 % des employés du secteur Distribution de propane aux États-Unis et 19 % de ceux du secteur Distribution de propane au Canada sont syndiqués. La renégociation des conventions collectives fait partie du cours normal des activités. Aucune interruption de travail n'est prévue, mais il existe toujours un risque associé au processus de négociation qui pourrait avoir une incidence défavorable sur Supérieur.